

LE DEVOIR

VOL. LXXXVII - N° 240

MONTREAL, LE MARDI 15 OCTOBRE 1996

88c + TPS + TVQ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

Ils sont fous ces Gaulois!

La fête de l'Action de grâce représentant le moment idéal pour manger du glouglou — à défaut de tripes de sanglier frites froides dans de la graisse d'urus (AVEC DU MIEL!) —, il n'était pas sans intérêt que paraisse le même week-end le XXXe album des «aventures d'Astérix le Gaulois», comme ils l'écrivaient à l'époque. Même si ça est frugal. Plutôt.

Depuis que Toutatis — avec «T», comme *Timeo Danaos et dona ferentes* — est venu reprendre ce joyeux bon garçon qu'était Gosciny, son copain Uderzo a risqué six épisodes, frères esquifs qui à l'instar de la galère des pacifiques pirates neutres apercevant LES GAU! LES GAU! ont eu du mal à se maintenir à flot. Mais on pardonnera toujours au cousin qui veut prolonger le festin (il n'avait pas gravé depuis cinq ans) et a, p'têt ben qu'ouï p'têt ben qu'on, un chaudron à remplir, et avec autre chose que de la soupe aux champignons. Ne ligotons pas le barde, et rappelons-nous qu'il ne faut jamais parler sèchement à un Numide.

Peu nous chaut donc que *La Galère d'Obélix* lève la toge sur un mystère qui aurait dû en rester un *ad vitam eternam* — on est un latiniste distingué ou on ne l'est pas —, à savoir ce qui arriverait au livreur de menhirs s'il avalait de cette potion dont les effets sont permanents chez lui (on le saura). Remarquez qu'il en avait déjà bu, une goutte, dans la pyramide d'Égypte; maintenant, il défie la loi anti-marmites et en assume les conséquences. Rigoureusement? Rigoureusement. Des conséquences nébuleuses comme le brouillard qui s'abat sur Londinium seulement quand il ne pleut pas, mais on est prêt à s'accommoder de temps à autre de bœuf bouilli dans la sauce à la menthe et de cervoise tiède. Seul un chef de clan corse fier, fier et susceptible, confondu avec un cochon sauvage ou privé de saucisson tellement frais qu'on croirait l'entendre braire, en serait vexé; O'Catarinabellatsointsoin, par exemple.

Car aujourd'hui, au moment de boucler la boucle et en attendant le jour anniversaire de Gergovie (Alésia? Connais pas, Alésia!), c'est l'ensemble de l'œuvre qu'il faut célébrer: le prodige d'avoir ressuscité le monde antique en soixante-dix-sept langues, d'avoir dépeint avec sagacité et ironie les petits travers de la France et de ses voisins comme personne d'autre n'a pu le faire, d'avoir réconcilié les descendants de nos ancêtres les Gaulois et bien d'autres avec la connaissance d'une certaine histoire, mêlée de politique et d'économie, même si Uderzo déclarait lui-même récemment au *Monde* qu'il ne faisait pas de pédagogie, mais de la «fiction drolatique». Hilarante à menacer nos braies de souillure, dirait-on plutôt, quatorze quatorzaines de péripéties avec l'article en prime, l'entrée dans le vocabulaire courant d'un nombre incalculable d'expressions. *Je tire ou je pointe? Ah! Elle te plaît, ma sœur? T'en fais pas, elle reviendra, celle que tu aimes! Cambre-toi, beau gosse! Tous fadas, ces Luteciens!*

Imaginez les gauloiseries. Ils ont joué aux charades dans l'arène du cirque. Brisé le nez du Sphinx. Mis au jour le scandale du dopage olympique grâce à la marmite qui est dans la cabane du fond, dont la porte ne ferme pas bien et qui n'est pas gardée la nuit. Rompu le secret bancaire et aplani les montagnes helvètes en se cachant dans une cave et en mangeant des trous. Découvert l'Amérique d'où ils sont partis en laissant des Thraces. Lutté contre la spéculation immobilière et le Domaine des Dieux en forçant l'annulation de la prochaine réunion des copropriétaires. Embouteillé Rome en créant une crise de protectionnisme dans l'industrie du menhir qu'on n'a pu faire flotter. Incité les Belges — Nicotineke se limitant jusque-là aux tartines — à inventer les pommes frites.

On serait tenté d'en redemander, du nez de Cléopâtre qu'elle a joliment ailleurs et dont on dit que s'il eût été plus court, la face du monde en aurait été changée, des demi-dalles à balayer, des Ostrogoths, des Wisigoths et des Goths tout court, de la peur qui donne des ailes, du poisson frais livré en chars à bœufs de Lutèce et autres calebasses, bêtises, bellâtres et surtout morceaux de pain perdus dans le fromage fondu comme dans *Orgies, orgies, nous voulons des orgies*, cinq coups de bâton et vingt coups de fouet à l'avenant.

Huit millions d'exemplaires de ce dernier album ont été imprimés pour l'Europe. Ils viennent s'ajouter à tous les autres, 280 millions à travers le monde. Il faut croire que la recette qui ne se transmet que de bouche de druide à oreille de druide était la bonne, même en l'absence de fraises. Les lecteurs se sont passés ces trésors de génération en génération, n'ayant à l'esprit d'autre pensée que *Toi aussi, mon fils...*

Gosciny et Uderzo ont en effet compris que «cha fait plaisir de préparer la potée pour un homme qui chemble appréhender la bonne chère». Qu'il ne faut jamais refuser un petit crâne. Aussi lit-on et relit-on en découvrant chaque fois une nouvelle boutade, sans jamais devenir las, las, las; en sachant comme Obélix, le véritable héros de cette odyssée comme tous les seconds de la bande dessinée, qu'on ne peut pas être malade à trop manger, que s'il y a quelque chose à déclarer, c'est qu'on a faim, que ce qu'on a là, c'est un creux, et qu'il n'y a pas deux gros, il y en a un seul et il n'est pas gros. Tout juste enveloppé, un peu bas de poitrine. Farpaïement.

MÉTÉO	
Montréal	Québec
Ensoleillé avec passages nuageux.	Ciel variable
Frais.	Max: 6 Min: 2
Max: 7 Min: 3	Détails, page B 5

INDEX	
Agenda..... B 6	Idées..... A 9
Annonces..... B 7	Le monde..... A 7
Avis publics... B 6	Les sports..... B 5
Planète..... B 4	Montréal..... A 3
Culture..... B 8	Mots croisés... B 7
Économie..... B 2	Politique..... A 4
Éditorial..... A 8	Télévision..... B 6

L'ENTREVUE

Denis Vanier, le poète de la souffrance, page B 1



LES ACTUALITÉS

Beaudoin ne croit pas au retour de l'unilinguisme, page A 3



LES ACTUALITÉS

Preston Manning à la conquête du terrain perdu, page A 6

Pour la suite du monde



JACQUES NADEAU, LE DEVOIR

LA MEXICAINE Cristina Mittermeier et sa fille Juliana se rafraîchissaient hier peu avant l'ouverture en soirée du congrès de l'UICN — Union mondiale pour la nature, qui se tient cette semaine au Palais des congrès de Montréal. Plus de 2000 délégués en provenance de 133 pays sont attendus pour ce qui est considéré comme le plus grand rassemblement écologique depuis le sommet de Rio en 1990. L'UICN, qui regroupe des organismes publics et privés, travaille à la conservation de la nature dans le cadre d'un développement durable. Et alors qu'au Québec l'eau semble une richesse inépuisable, le manque d'approvisionnement en eau potable, crucial dans plusieurs autres pays, sera un des sujets discutés.

Le surdoué de la classe muséale

Le Centre canadien d'architecture inaugure aujourd'hui l'exposition *Frederick Law Olmsted en perspective*, le troisième volet d'une série de cinq intitulée *Le Siècle de l'Amérique*. Décidément, ce musée exceptionnel, doublé d'un centre de recherche de très haut niveau, ne cesse de donner des leçons de muséologie.

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

Si le Centre canadien d'architecture (CCA) n'existait pas, il faudrait évidemment l'inventer. Mais encore faudrait-il avoir en poche les moyens, et en tête les fins, de Phyllis Lambert, la grande dame visionnaire qui a fondé et qui dirige toujours cet établissement unique au monde. Son musée, son très beau musée, inauguré en 1989 et dans lequel elle a déjà injecté plus de 150 millions de dollars, s'est taillé une réputation de rigueur et d'excellence dont ne jouit qu'une toute petite poignée d'institutions culturelles canadiennes.

En quelques années, le CCA a atteint le statut de trésor national vivifiant; il est devenu une coordonnée essentielle que le sentiment tout-puissant de la fierté illumine. *The New York Times* en a parlé comme de la Mecque internationale de l'architecture. Tous les grands guides touris-

tiques lui ont accordé un maximum d'étoiles. Les prix de toutes origines s'accumulent. A elles seules, une vingtaine des quelque soixante publications du Centre ont déjà rafilé plus de trente récompenses prestigieuses, ici comme à l'étranger.

«C'est très bien que l'on soit encensé à Montréal, au Canada et ailleurs, mais cela ne doit nous encourager à continuer, à poursuivre notre mission», explique Mme Lambert, rencontrée la semaine dernière dans son établissement de la rue Baile. «Le CCA est un centre de recherche et un musée. Notre but est de faire de l'architecture un sujet d'intérêt public. Les objets de notre collection, le fruit de nos recherches, les publications, les expositions, tout ça, sert à positionner l'architecture dans la société contemporaine, en examinant

VOIR PAGE A 10: CCA



JACQUES NADEAU, LE DEVOIR

Le CCA, «c'est une autre façon de transformer les consciences, les mentalités».

L'école privée sur le pied de guerre

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

L'enseignement privé est sur le pied de guerre: une large coalition regroupant toutes les écoles privées du Québec annoncera cette semaine les moyens qu'elle entend prendre pour battre en brèche les arguments avancés par les États généraux sur l'éducation, qui préconisent le retrait du soutien gouvernemental à ce secteur.

Même si elle était relativement prévisible, la proposition finale contenue dans le rapport des États généraux jeudi dernier concernant le secteur privé a fait l'effet d'une bombe.

«Il y a péril en la demeure, de partout on sent la colère qui monte», explique Benoît Lauzière, ancien directeur du Collège Brébeuf qui agit maintenant comme un des porte-parole de la Concertation de l'enseignement privé (CEP).

«La proposition des États généraux, c'est tellement gros qu'on sent une volonté très forte de se mobiliser, affirme-t-il. Il nous faut montrer que les citoyens et les parents ne se laisseront pas bernier. Ça suffit d'être ainsi véhiculé par une clique d'idéologues.»

La CEP rendra public jeudi son plan d'action, et selon M. Lauzière rien n'est exclu: pétitions, assemblées publiques, rencontres avec des députés, manifestations en tous genres. Depuis la semaine dernière les parents qui ont des enfants dans plusieurs institutions privées ont reçu des exemples de lettres de protestations à envoyer au premier ministre Bouchard.

L'enseignement privé ne possédait pas de véritable structure unitaire de regroupement, mais la menace qui pèse sur lui semble avoir contribué à unifier ses forces.

Ainsi, la CEP est née en mars dernier à l'initiative du Mouvement pour l'enseignement privé, un regroupement de quelque 20 000 parents recrutés dans une cinquantaine d'établissements.

VOIR PAGE A 10: GUERRE

Des parcomètres intelligents au centre-ville

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

La forêt de parcomètres est appelée à disparaître des rues de Montréal. Dès le printemps prochain, Stationnement de Montréal installera au centre-ville des parcomètres intelligents qui accepteront cartes de crédit et cartes à puce.

Une seule machine trônera sur un tronçon de rue. L'automobiliste y achètera du temps de stationnement. Il introduira son numéro de plaque d'immatriculation puis son argent — qui sera lu électroniquement, éliminant du coup toute possibilité de fraude — ou sa carte de crédit. En retour, la machine lui donnera une carte à puce dont le temps d'utilisation correspondra au montant déboursé et qui lui donnera accès à tous les stationnements sur rue équipés de ce type de parcomètres intelligents.

VOIR PAGE A 10: STATIONNEMENT

Saïd Sadi: l'espoir têtù

CLÉMENT TRUDEL
LE DEVOIR

«L'islamisme est totalement disqualifié en tant qu'alternative politique en Algérie... Les responsables politiques en général se croyaient il y environ deux ans obligés de se montrer complaisants envers lui, c'est aujourd'hui l'inverse» car cette mouvance islamiste est isolée et certains de ses porte-parole n'hésitent pas à revendiquer la fibre «nationaliste», estime Saïd Sadi, candidat aux dernières élections présidentielles et champion du pluralisme politique et culturel dans son pays.

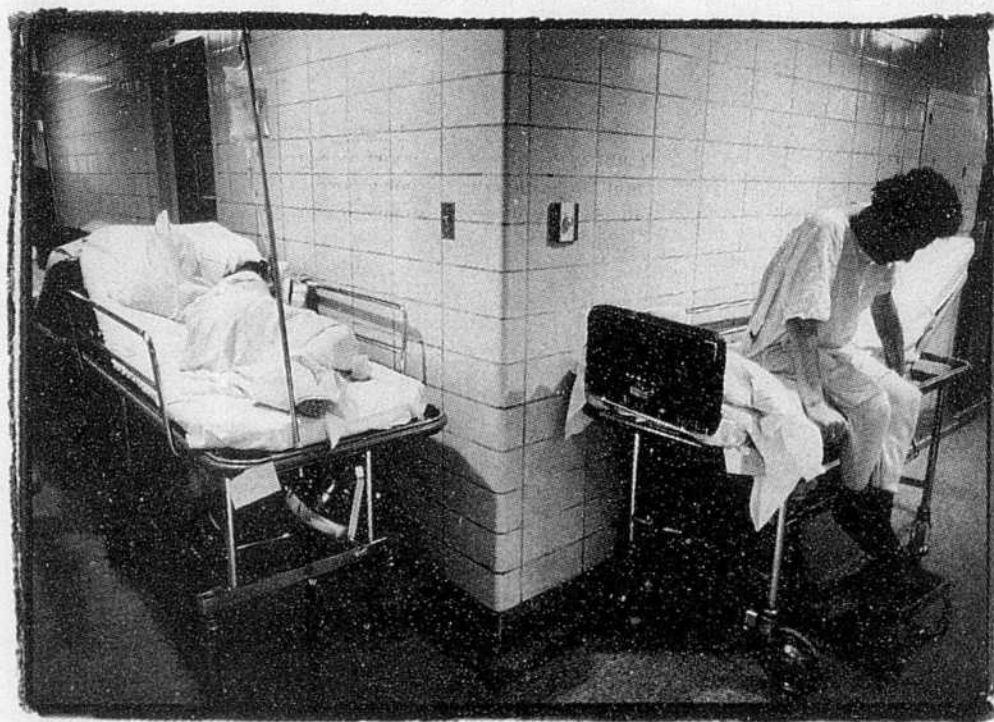
Dans son dernier livre (*Algérie l'heure de vérité*, éd. Flammarion) Saïd Sadi affirme que «l'Algérie a l'espoir têtù», qu'il en vient à juger comme non crédible le rêve de «sous-traitants



Saïd Sadi

VOIR PAGE A 10: ESPOIR

Une compression budgétaire telle qu'elle apparaîût dans la réalité



Ce n'est pas en réduisant la qualité des services publics en santé et dans les services sociaux ainsi qu'en éducation que l'on va s'attaquer aux inégalités. Ce n'est pas en éliminant des emplois dans les services publics que l'on va diminuer le chômage. Pour remettre le Québec sur la voie du développement social et économique, au Sommet, nous avons besoin d'engagements fermes pour une relance de l'emploi dans tous les secteurs de l'activité économique et une réforme de la fiscalité qui assure un financement adéquat des services publics.



Conjuguons nos efforts
L'URGENCE, C'EST L'EMPLOI

LES ACTUALITÉS

COLLOQUES ET CONFÉRENCES

ISABELLE QUENTIN

LA TECHNOLOGIE ÉDUCATIVE

EN INTERACTION

Aquarium de Québec

Le 18 octobre

Claire Mainguy: (418) 657-2262, poste 5770

Organisé par le CIPTÉ (Conseil international pour le progrès de la technologie éducative), ce mini-colloque est ouvert à tous les professionnels du domaine ou de disciplines connexes, ainsi qu'aux étudiants. Jean Palkiewicz, conférencier d'ouverture, traitera de la technologie éducative et des fonctions mentales.

L'ENFANT QUI APPREND DIFFÉREMMENT

Reine-Elizabeth Montréal

Le 20 octobre

Christine Couston: (514) 847-1324

Parents et intervenants qui cherchent des approches positives pour collaborer au développement du potentiel de l'enfant ayant un trouble d'apprentissage sont invités à cette conférence d'un jour, organisée par l'AQETA. Jean-François Lemay, pédiatre, Lison Daoust, orthopédagogue et Martin Lajeunesse, communicateur, partageront avec eux quelques solutions.

CONFIGURATION D'UN ROUTEUR CISCO

CRIM Montréal

Les 21 et 22 octobre

Information: (514) 840-1251

Plusieurs entreprises et organisations utilisent des routeurs afin d'assurer leur connectivité à Internet et à leur réseau corporatif. Pour atteindre ce but, beaucoup choisissent d'utiliser les routeurs Cisco. Si vous êtes un professionnel de réseaux, si vous avez à concevoir ou à implanter un routeur interne propre à votre organisation, cette présentation est pour vous.

JURI-NET, FINANCE-NET

ET TRAVAILLEURS AUTONOMES

Le Windsor, Montréal

Le 22 octobre

Pascal Fernand: (514) 333-7018

Vous l'aurez compris, il s'agit de trois colloques réunis simultanément autour d'un même lieu, d'une même exposition de matériel et autour du grand thème de l'heure: Internet. Vous êtes comptable? Avocat? Travailleur autonome? Cette séance de formation promet de vous ouvrir la voie de l'avenir et de vous donner les outils pour l'exploiter.

LE RÔLE DE L'ÂME SLAVE DANS LES

GRANDS BOULEVERSEMENTS

DE LA RUSSIE

Auditorium Saint-Albert le Grand

Le 23 octobre

Information: (514) 332-4126

Maude Chamberland se fait fort de vous faire entendre comment, d'hier à aujourd'hui, le peuple russe se distingue des autres nations. Citant Gustave Walter elle rappelle que «les destins d'un peuple sont commandés par son caractère national». Et il semble que cela soit particulièrement vrai pour le peuple russe.

LITTÉRATURES AFRICAINES

ET ANTILLAISES

Harmattan

Le 29 octobre

Marie-Hélène Crémer: (514) 286-9048

Christiane Ndiaye nous donnera des moyens pour mieux appréhender la spécificité de la littérature africaine et antillaise. Le style particulièrement imagé qu'on attribue volontiers aux auteurs africains ou antillais ne résulterait pas uniquement des procédés de détours visant à compenser des carences langagières. Entrée libre, mais il faut réserver.

Pour joindre l'auteur: iquentin@sim.qc.ca

Politique linguistique sur l'affichage

Beaudoin croit en la justice de la position gouvernementale

MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU DE
QUÉBEC

Pas plus que le premier ministre Lucien Bouchard, la ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française, Louise Beaudoin, ne croit au retour à l'unilinguisme dans l'affichage. Malgré tout, le déchément prévu entre l'aile parlementaire et le Parti québécois lors du congrès de novembre n'aura pas lieu, selon elle. «Je suis très à l'aise pour défendre la position de notre gouvernement, comme on l'a fait en Montérégie où les militants ont suivi. On peut diverger d'opinion là-dessus sans déchirer notre linge ou se crêper le chignon. Le débat va avoir lieu, et moi, je suis convaincue quand je suis convaincue. Je le suis de la justice de nos positions.»

La ministre Beaudoin croit que le Conseil et l'Office de la langue française permettront bientôt de voir la question de l'affichage d'un autre œil. Les deux organismes rendront publique vers la fin du mois d'octobre une nouvelle photographie de la langue d'affichage, à la demande du ministère. «Le problème qu'on a eu depuis dix ans, dit-elle, c'est le manque de volonté politique total, le manque de signal politique à l'égard de l'application de la loi. Avec la loi 40, on donne un signal très fort comme quoi on va appliquer la loi 101, non pas avec des policiers de la langue, mais des fonctionnaires qui ont des pouvoirs d'enquête, comme on en retrouve dans



Louise Beaudoin: «On peut diverger d'opinion là-dessus sans déchirer notre linge ou se crêper le chignon.»

la Loi de la protection du consommateur, par exemple.»

En outre, elle croit que la loi 40, qui suit son cours parlementaire, et la nouvelle série de mesures de son gouvernement — la francisation des PME, la qualité de la langue, l'intégration des immigrants, les français à l'école — en matière linguistique

font davantage pour la langue française au Québec qu'un règlement sur l'affichage.

«Il ne faudrait pas que l'arbre cache la forêt. Le projet de loi 40 poursuit trois grands thèmes: l'autoroute de l'information, les nouvelles technologies et la protection du consommateur, que l'on inclut dans la loi

pour la première fois. C'est formidablement important.» La ministre attend également le rapport du groupe de travail, présidé par Michel Grant, sur le français langue de travail. La FTQ continue de prendre part aux travaux de ce comité sur la francisation des petites et moyennes entreprises, auquel participent aussi des représentants du patronat, alors que la CSN et la CSD se sont récemment retirées.

La ministre Beaudoin souligne également l'adoption de la nouvelle grille du ministère de l'Immigration, qui favorise la venue d'immigrants francophones au Québec. À l'avenir, on espère ainsi s'assurer que 80 % des immigrants choisis par le Québec connaissent déjà le français avant d'arriver chez nous.

«J'ajoute à cela, dit-elle, même si le PQ ne m'aime pas quand je le dis, la qualité du français. À part les contraintes législatives, la grande question que se posent les immigrants en arrivant demeure: quelles sont les raisons pour lesquelles je m'intégrerais au groupe francophone? La réponse, c'est la vitalité culturelle, la force d'attraction et une qualité standard de la langue québécoise.»

Louise Beaudoin continue donc de prétendre qu'il y avait une certaine sagesse dans la loi 101 originale avec la division des tâches entre quatre organismes: l'Office, qui appliquait la loi et s'occupait de la francisation, le Secrétariat à la politique linguistique, qui vient également d'être créé, la Commission de protection et celle de toponymie.

Long week-end meurtrier

PRESSE CANADIENNE

À au moins 14 personnes ont perdu la vie sur les routes du Québec au cours du long congé de la fête de l'Action de grâce, qui aura été l'un des plus meurtriers des dernières années.

La pire tragédie est survenue dans la région des Bois-Francs, à Warwick, où quatre jeunes gens, âgés de 15 à 24 ans, ont perdu la vie vers 3h40 dimanche, dans le rang 4, quand la voiture dans laquelle ils se trouvaient a heurté un ponceau.

Les victimes ont été identifiées comme étant Gaëtan Vallière, âgé de 23 ans, de Saint-Rémi-de-Tingwick (le conducteur), Frédéric Côté, 15 ans, de Tingwick, sa cousine Chantal Côté, 24 ans, de Montréal, et une amie de cette dernière, Chantal Maheu, 23 ans, aussi de la métropole. Selon la Sûreté du Québec, l'excès de vitesse serait la cause de l'accident.

La deuxième tragédie en importance est survenue à Bromont, où cette fois une violente collision frontale a fait trois victimes: Gilles Roberge, âgé de 43 ans, François Martin, 25 ans, originaire de Baie-Comeau, et Nathalie Bernier, 26 ans, de Lévis.

L'accident s'est produit samedi soir vers 22 heures, rue Brome, alors que le véhicule à quatre roues motrices conduit par M. Roberge a frappé de plein fouet la Honda dans laquelle avaient pris place les deux autres victimes. Un autre jeune homme, Yannick Germain, 19 ans, de Grand-Mère, est mort samedi soir sur l'autoroute

40, en direction est, après avoir perdu la maîtrise de son véhicule. Le conducteur se serait endormi au volant.

A Delisle, au Lac-Saint-Jean, un homme de 24 ans a été happé mortellement à minuit 15, samedi, alors qu'il tentait de traverser la route 69 dans une zone éclairée. La victime, Patrick Michaud, s'était avancée jusqu'à la ligne jaune, en plein centre de la chaussée, attendant le passage d'une automobile et elle a été heurtée par le véhicule qui la suivait. En forêt, cette fois, une femme de 40 ans, de Chapais, Lyne Rémillard, a perdu la vie après avoir été écrasée sous le véhicule tout-terrain qu'elle conduisait. Par ailleurs, samedi, Mario Bédard, 32 ans, de Laurier Station, a été mortellement heurté par une automobile alors qu'il marchait en bordure du boulevard Laurier, à Laurier Station, dans la région Chaudière-Appalaches.

A Berthier, une femme de 33 ans, Guylaine Robitaille, est morte après avoir perdu la maîtrise de sa voiture qui est entrée en collision frontale avec un autre véhicule. A Newport, vendredi soir, un jeune conducteur a perdu la maîtrise de son véhicule sur la route 132. L'automobile est allée percuter le garde-fou, éjectant un passager qui a été tué sur le coup. La victime est Patrick Huntingdon, 16 ans, de Newport.

Enfin, à Carleton, une dame âgée de 44 ans, Flora Pelletier, a été heurtée à mort par une automobile, vendredi à 21h40, alors qu'elle marchait le long de la route 132, sur la partie asphaltée.

Tobin en croisade

Saint-John's (PC) — Lorsqu'on éprouve des difficultés à la maison, il faut avoir recours à une des plus vieilles stratégies du monde politique: trouver un ennemi commun et déclarer la guerre.

C'est, selon certains analystes, la tactique pour laquelle a opté le premier ministre terre-neuvien Brian Tobin et sur laquelle il compte pour réussir dans sa campagne visant à obtenir la renégociation de l'accord sur les chutes Churchill, qu'il poursuit aujourd'hui à Montréal.

M. Tobin, qui a mis cette question à l'ordre du jour le mois dernier en menaçant d'arrêter les turbines, tentera de faire valoir son point de vue au cours d'un discours devant le Rotary Club.

Il soutient que faire appel aux Québécois et au reste du Canada est le meilleur moyen de parvenir à négocier une entente plus profitable pour Terre-Neuve.

Mais, comme cette croisade se produit au moment où les citoyens quittent Terre-Neuve en grand nombre, que les parents commencent à se lier contre les compressions budgétaires dans l'éducation et que les pêcheurs s'attendent à une reprise de la pêche à la morue, les motifs du premier ministre sont mis en doute.

«Une façon de détourner l'attention du peuple est de trouver un ennemi», explique Susan McCorquodale, une politologue de l'université Memorial de Saint-Jean. «Les chutes Churchill et le Québec font un bon ennemi.»

Le leader de l'opposition, Loyola Sullivan, n'est pas aussi conciliant et n'hésite pas à assimiler la croisade des chutes Churchill de M. Tobin à une «obsession avec les médias nationaux» qui a laissé la province sans leadership.

«Est-ce que Brian Tobin est devenu premier ministre pour la population de Terre-Neuve et du Labrador ou est-ce que Brian Tobin est devenu premier ministre pour Brian Tobin?», se demande M. Sullivan.

D'après un porte-parole du premier ministre, les invitations pour discuter des chutes Churchill ont afflué de toutes parts mais aucune autre allocution n'est prévue pour le moment. Quant à M. Sullivan, il dit espérer que le premier ministre fera valoir rapidement son point de vue et qu'il retournera à des affaires plus urgentes.

Les éditions de
l'école nouvelle

LA TÊTE DANS LES PROBLÈMES

Cahier, 68 pages, 9,95 \$
Corrigé, 126 pages, 22,95 \$
Julien Breton

Cent défis et des outils pour t'aider à les relever. C'est ce que je te propose dans ce manuel.

Concentrés dans la première partie afin de te permettre de les retrouver facilement, se trouvent des stratégies et des trucs. Tout ce qu'il faut pour te permettre de faire face à des problèmes nombreux et variés.

La seconde partie du livre te propose 100 problèmes. Certains, où je te servirai de guide, d'autres où tu devras trouver ta route. Sauras-tu relever le défi?

Les éditions de l'école nouvelle
166, rue Sainte-Catherine Est
Montréal (Québec)
H2X 1K9
Téléphone: (514) 875-8972
Télécopieur: (514) 875-1590

4 personnes, 3 chats, 2 chiens, un seul répondeur?

Avec l'option *Multi-usagers* du service *TéléRéponse*^{MC} Bell, fini la confusion. L'option permet d'avoir jusqu'à quatre boîtes vocales indépendantes — et confidentielles — sur une même ligne téléphonique. La solution idéale pour les colocataires et les familles. Si vous avez d'autres questions, faites le 1 800 903-BELL ou passez à un magasin *Téléboutique*^{MC}. On se fera un plaisir de vous répondre.

On a réponse à tout. *TéléRéponse*


Bell

LES ACTUALITÉS

Stationnement libre



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

HIER APRÈS-MIDI, ce brave représentant des forces de l'ordre n'a pas hésité à laisser son véhicule dix minutes en double file, avenue du Parc, pour aller commander son sous-marin quotidien. Il reste à souhaiter qu'à l'heure du dessert les beignes furent plus rapides à obtenir...

L'enquête sur le sang contaminé reprend dans la controverse

PRESSE CANADIENNE

Toronto — L'enquête sur le scandale du sang contaminé au Canada reprend aujourd'hui alors que son mandat est contesté en justice et que les victimes craignent de plus en plus que la Commission ne soit en perte de vitesse.

«Je suis très, très inquiet que cette enquête... [Je crains qu'elle] ne soit en train d'agoniser», a lancé Ed Kubin, un hémophile de Lorette, au Manitoba, qui souffre du sida.

«Son rapport final ne verra pas le jour avant qu'une foule de personnes qui ont exigé la tenue de l'enquête ne soient déjà mortes. C'est ce qui m'inquiète actuellement au plus haut point.»

La Commission d'enquête que préside le juge Horace Krever n'est censée siéger que deux jours pour entendre un avocat qui représente 14 actuels et anciens directeurs médicaux de la Croix-Rouge et un docteur qui représente le gouvernement de l'Ontario.

Ce docteur est Michel Chrétien, le frère du premier ministre Jean Chrétien.

L'avocat de la Croix-Rouge est censé réclamer davantage de temps pour répondre aux avis d'inconduite potentielle que M. Krever a fait parvenir à diverses personnes il y a près d'un an, soutient l'avocat de la Commission Greg Hamara. La requête sera probablement agréée. Les avis sont devenus en juin l'enjeu d'une bataille juridique en cour fédérale lorsque les avocats de la Croix-Rouge, le gouvernement fédéral, la plupart des provinces et quatre compagnies pharmaceutiques ont traîné M. Krever en cour pour l'empêcher de blâmer qui que ce soit dans son rapport final.

La décision du tribunal ayant largement favorisé M. Krever, les parties adverses se sont adressées à la Cour d'appel fédérale qui les entendra à partir du 16 décembre.

Michel Chrétien, qui témoignera au

nom du gouvernement de l'Ontario, a participé en compagnie du juge Krever à l'élaboration d'un rapport sur le sida en 1988.

L'Ontario a reçu un avis de M. Krever qui allègue que la province a attendu jusqu'en 1985 pour faire du sida une maladie qui doit être signalée. L'Ontario est une des quelques provinces qui ont décidé de répondre à l'avis du juge Krever durant les audiences au lieu de l'affronter en cour.

M. Krever devrait annoncer à quel moment il souhaite entendre les preuves présentées par d'anciens directeurs de la Croix-Rouge, ce qui devrait donner une bonne idée de la date à laquelle il espère conclure son investigation.

Instituée il y a près de trois ans, la Commission d'enquête essaie de découvrir pourquoi des milliers de Canadiens ont contracté le virus du sida et l'hépatite C par le biais de sang contaminé au cours des années 1980.

Ces militaires qui rapportent des souvenirs de guerre

Des photos troublantes, mais combien révélatrices

La semaine dernière, les médias publiaient des photos de soldats canadiens au Koweït, sourire aux lèvres, autour d'un morceau de cadavre. L'affaire a fait grand bruit et certains ont même parlé de nouveau scandale dans les Forces armées. Deux offi-

ciers de l'armée de terre ont contacté *Le Devoir* pour raconter l'histoire, complexe, des soldats qui rapportent des souvenirs de guerre, comme des photos troublantes mais combien révélatrices des situations extrêmes auxquelles ils font face.

JOCELYN COULON
LE DEVOIR

Stéphane Grenier et Michel Arsenault sont deux capitaines qui travaillent au département des Affaires publiques de la Défense nationale à Ottawa. Ils ont été troublés par les commentaires qu'ils ont entendus sur les photos des soldats au Koweït. Car avant d'être des officiers d'information, ils sont des militaires qui ont vécu quotidiennement l'horreur des guerres au Rwanda et en Bosnie. Et eux aussi, ils ont pris des photos qu'ils conservent précieusement.

«Sommes-nous des malades, des déments parce que nous avons photographié les atrocités que nous avons vues? disent-ils. Devons-nous nous faire soigner parce que certains d'entre nous ont posé auprès des cadavres? Ceux qui nous jugent connaissent-ils les situations auxquelles les militaires font face dans des zones de guerre?»

Les deux capitaines refusent de commenter les déclarations du ministre de la Défense nationale, Doug Young, qui se disait dégoûté par ces photos. Ils ne contestent pas la pertinence de l'enquête ouverte par le commandant de l'armée de terre, le lieutenant général Maurice Baril, sur l'affaire des photos prises au Koweït. Ils veulent simplement raconter au public et aux médias la détresse des soldats face à la mort et les gestes que cela leur amène parfois à effectuer. Comme prendre des photos de cadavres, par exemple.

Bien sûr, d'autres personnes dans nos sociétés ont un contact intime avec la mort, comme les embaumeurs, les policiers, les pompiers, les médecins, les infirmières. Mais le rapport qu'ils entretiennent avec la mort est souvent prémédité, balisé, aseptisé. La plupart du temps, ils savent que quelqu'un va mourir dans un lit, dans un incendie ou au cours d'un vol ou d'une prise d'otages. Ils constatent le décès, ils «traitent» le cadavre.

et qui sentent sous eux un cadavre enterré, ceux qui marchent dans les herbes hautes et butent sur des corps en décomposition, ceux qui fouillent des bâtiments et trouvent des familles découpées à la machette, ceux qui tirent pour se défendre, ou pour protéger des réfugiés ou pour faire respecter un accord et, ainsi, fauchent les vies en face d'eux ont un contact différent avec la mort.

Le capitaine Grenier s'est rendu au Rwanda à l'été 1994 quelques semaines après la fin du génocide qui s'était déroulé en avril et mai. À peine arrivé sur place, un caméraman et lui ont reçu de l'ONU la mission de visiter les sites les plus importants des massacres pour capter sur bandes vidéo les scènes qui vont servir de preuves contre les responsables du génocide.

«Pendant un mois nous nous sommes promenés dans le pays, dit-il. Nous avons filmé des centaines de rues, de maisons, d'églises et de bâtiments jonchés de milliers de cadavres. Nous avons vécu parmi ces corps en décomposition. Pour lutter contre cet enfer, nous avons développé des réflexes de défense, nous avons érigé un mur entre nous et ces cadavres. C'est ce qu'il faut faire si on veut survivre.»

Grenier estime qu'un de ces réflexes de défense fut de prendre des photos et de les garder.

«Je me disais qu'il était nécessaire de garder des photos pour témoigner de ce que j'avais vu, dit-il. Après mon retour au Canada, j'ai constitué un album de photos qui m'a aidé à exorciser l'épreuve que j'avais endurée et qui m'a aussi permis de réintégrer la vie de tous les jours. Un an et demi après mon retour je regarde toujours ces photos.»

Mais pourquoi se faire photographier avec les corps?

«Parce que toute la réalité de mon expérience au Rwanda doit être illustrée par la photo. Les cadavres, je les ai vus. Pourquoi m'exclure de la photo, de la réalité de ma présence à cet endroit.»

La présence des cadavres

Membre du premier contingent de Casques bleus canadiens envoyé en ex-Yougoslavie en 1992, Michel Arsenault a séjourné plusieurs semaines à l'aéroport de Sarajevo. Là, il a vécu plu-

sieurs jours à quelques mètres de cadavres qui pourrissaient au soleil.

«Je n'avais jamais vu de ma vie un corps en décomposition, dit-il. Dans un poste d'observation sur l'aéroport de Sarajevo, plusieurs soldats et moi nous avons vécu près de cadavres. L'odeur de pourriture nous empêchait de dormir mais à cause des combats nous ne pouvions pas intervenir pour enterrer ces corps.»

Arsenault souligne que son séjour en Bosnie a été traumatisant pour lui et ses camarades.

«Lorsque ta vie est tous les jours en danger, que tu assistes à des combats très violents, que tu vois des cadavres quotidiennement, tu te dis une seule chose: je suis ici pour six mois il faut que je tienne. Et pour tenir tu es porté à banaliser la mort, la vue des cadavres.»

L'officier dit que lui aussi a pris des photos. Il se demande aujourd'hui s'il a agi de façon irrespectueuse et scandaleuse. «Je veux bien qu'on nous juge, dit-il. J'aimerais aussi qu'on comprenne.»

«Ces photos sont interprétées différemment par qui les regarde, dit-il. Pour nous elles disent tout ce que nous avons vécu.»

Les horreurs des conflits modernes font toujours des ravages parmi les soldats. Ainsi, entre 1992 et juillet 1995, aux pires moments des combats en Bosnie, plusieurs soldats canadiens de retour chez eux se sont suicidés et des dizaines d'autres ont dû suivre des thérapies après avoir manifesté les symptômes d'un choc traumatique.

Selon Grenier et Arsenault, le public ne comprend pas la vraie nature de la guerre.

«Le public est nourri de films et de livres qui décrivent trop souvent des événements militaires où la mort, l'odeur des cadavres, les souffrances, la détresse sont évacuées. La guerre est aseptisée», disent-ils.

Après avoir étudié de près la guerre de sécession américaine, après avoir vu et entendu des centaines de blessés, le grand poète Walt Whitman déclara: «La vraie guerre ne sera jamais dans les livres.» On pourrait ajouter qu'elle ne sera jamais non plus illustrée par une photo tirée de son contexte.

Fini la coopération nucléaire avec l'Inde

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le Canada n'entamera pas de discussions pour raviver sa coopération nucléaire avec l'Inde interrompue il y a 22 ans.

Le porte-parole du ministre des Affaires étrangères John Bell a déclaré hier que le gouvernement «ne reprendrait pas sa coopération en matière de technologie nucléaire avec l'Inde à moins que on jusqu'à ce que l'Inde ait signé le traité de non-prolifération nucléaire».

Auparavant, dans un reportage en provenance de New Delhi, on avait cité le ministre indien des Affaires étrangères qui aurait déclaré qu'un officiel canadien visiterait «bientôt» l'Inde

de pour discuter de «coopération en matière d'énergie nucléaire dans un but pacifique». Le Canada a suspendu sa coopération nucléaire avec l'Inde après que New Delhi eut procédé à une explosion nucléaire en 1974. Les experts nucléaires croient que le plutonium utilisé dans le test provenait des réacteurs nucléaires fournis par le Canada. L'Inde n'a pas signé le traité de non-prolifération nucléaire, qui a été paraphé aux Nations unies le mois dernier par plus de 70 pays.

C'est un des pays qui doit signer le traité pour qu'il devienne loi. Mais l'Inde a lancé une campagne visant à faire que le traité comprenne un engagement de la part des puissances nucléaires qui admettent posséder l'arme nucléaire de se débarrasser de leurs arsenaux nucléaires.

«Si l'Inde acceptait de signer le traité... alors peut-être cela ouvrirait-il la porte à des discussions», a soutenu M. Bell. Le ministre indien des Affaires

étrangères Inder Kumar Gujral a visité le Canada le mois dernier et s'est entretenu avec les leaders canadiens.

Le premier ministre Jean Chrétien s'est pour sa part rendu en Inde en janvier dernier, sa visite étant la première effectuée par un premier ministre canadien au cours des derniers 25 ans. Une délégation de gens d'affaires accompagnant M. Chrétien a signé 328 accords commerciaux d'une valeur de 328 millions avec des compagnies indiennes.

Bill Robinson, un porte-parole du groupe pacifiste «Project Ploughshares», a affirmé hier que l'Inde utilise encore des réacteurs Candu pour produire du plutonium pour son programme d'armes nucléaires.

«Le message de non-prolifération est: «Oui, nous apporterons notre coopération à des programmes d'énergie nucléaire mais seulement si on ne s'en sert pas pour la fabrication d'armes nucléaires», a précisé M. Robinson.

CLUB 402 HOMME



Liquidation de manteaux importés d'Italie

• 100% laine régulier 795\$
soldé **399\$**

• Cashemire régulier 895\$
soldé **495\$**

1118, rue Ste-Catherine O.
2e étage, Montréal
Tél.: (514) 861-3636

loto-québec

Tirage du 96-10-12		GAGNANTS		LOTS	
6/6	1	2 723 591,60 \$			
5/6+	4	204 269,30 \$			
5/6	276	2 368,30 \$			
4/6	15 631	80,10 \$			
3/6	289 855	10 \$			
Numéro complémentaire: 10		Ventes totales: 18 546 074 \$			
		Prochain gros lot (approx.): 2 200 000 \$			

Tirage du 96-10-12		GAGNANTS		LOTS	
6/6	0	1 000 000,00 \$			
5/6+	2	6 384,20 \$			
5/6	30	283,70 \$			
4/6	1 022	38,80 \$			
3/6	15 596	5 \$			
Numéro complémentaire: 27		Ventes totales: 562 191 \$			
		Gros lot à chaque tirage: 1 000 000 \$			

Tirage du 96-10-11		GAGNANTS		LOTS	
NUMÉROS	LOTS				
83 2264	100 000 \$				
32264	1 000 \$				
2264	250 \$				
264	50 \$				
64	10 \$				
4	2 \$				

Tirage du 96-10-12		GAGNANTS		LOTS	
NUMÉROS	LOTS				
134945	100 000 \$				
34945	1 000 \$				
4945	250 \$				
945	50 \$				
45	10 \$				
5	2 \$				

Tirage du 96-10-11		GAGNANTS		LOTS	
NUMÉROS	LOTS				
1 11 32 33 37 45 46	100 000 \$				
7/7	0	5 000 000,00 \$			
6/7+	0	88 193,50 \$			
6/7	26	2 968,00 \$			
5/7	1 664	165,60 \$			
4/7	36 638	10 \$			
3/7+	34 105	10 \$			
3/7	309 043	particip. gratuite			
Numéro complémentaire: 22		Ventes totales: 4 639 974 \$			
		Prochain gros lot (approx.): 6 000 000 \$			
		Prochain tirage: 96-10-18			
TVA, le réseau des tirages					
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.					

Fermeture de Distribution aux consommateurs

Ruée vers les aubaines

Toronto (PC) — Les ventes de faillite commenceront demain dans ce qui reste de Distribution aux consommateurs, le vieux champion du commerce de détail s'apprêtant ainsi à fermer ses portes pour de bon.

Une coalition de quatre banques seront les seules à en tirer quelque chose. Mais les consommateurs qui tiennent à leurs sous et qui sont en quête d'aubaines pour Noël sont sûrs d'y trouver leur compte parce qu'ils pourront s'y procurer des cadeaux de toute sorte, des sècheurs aux humidificateurs.

«Les réductions varieront selon les articles, mais elles seront de 25 % et 60 % sur le prix affiché», a déclaré Larry Suzuki, le vice-président de la firme Maynards de Vancouver, qui est chargée de procéder à la vente de liquidation.

«Il y aura probablement tout ce qui figure dans le catalogue, tous les articles qui composaient l'inventaire de Distribution aux consommateurs. Nous avons pratiquement vidé nos entrepôts.» Une des choses qu'on ne trouvera pas, c'est le catalogue de Distribution aux consommateurs. L'impression de l'édition d'automne a en effet été interrompue après que la compagnie privée eut demandé la protection des tribunaux contre ses créanciers en juillet, écrasée par une dette de plus de 250 millions de dollars.

Maynards a décidé de mettre l'ensemble du stock sur les étagères. Et, comme il s'agit d'une liquidation, même les étagères sont en vente.

«On pourra même acheter le mobilier — les présentoirs, les caisiers, les échelles de métal et les choses de ce genre», a fait remarquer M. Suzuki.

CENTRE ST-PIERRE

Exposition :

Produits artisanaux d'une micro-entreprise de femmes péruviennes

Heure : de 10h à 21h

Date : mercredi 16 octobre
Admission libre

Conférence :

Le développement économique en milieu pauvre, au Québec comme au Mexique passe par des changements culturels importants.

Conférencier : Yvan Tremblay, sociologue et intervenant social à Mexico.

Date : mercredi 16 octobre

Heure : 19h30

Contribution suggérée : 5\$

Endroit : 1212, rue Panet (à deux pas du métro Beaudry)

INTERNATIONAL

EN BREF

Retrouvé

(PC) — L'homme de 53 ans porté disparu hier matin dans la région de Pointe-Claire, à l'ouest de Montréal, a été retrouvé sain et sauf. L'homme, qui participait à une excursion de chasse au canard, sur le Lac Saint-Louis, s'était simplement mis à l'abri du vent. Il est revenu à la marina de Pointe-Claire vers 14h30 avec sa propre embarcation.

Francophonie

Ottawa (PC) — Le ministre de la Coopération internationale et responsable de la Francophonie, Don Boudria, a annoncé hier que le Canada contribuera pour un montant de quatre millions de dollars à la tenue du prochain Sommet de la Francophonie, qui se tiendra à Hanoi, au Vietnam, en novembre 1997. La Francophonie est une organisation qui regroupe 49 pays et gouvernements englobant 160 millions de personnes ayant le français en partage.

Euthanasie

Glasgow (Reuter) — Un tribunal écossais a refusé de condamner un homme qui avait reconnu avoir tué son frère souffrant d'une maladie incurable en phase terminale. Paul Brady, 37 ans, avait aidé son frère James, 40 ans, à mourir en lui administrant un mélange d'alcool et de médicaments avant de l'étouffer avec un oreiller. James Brady souffrait de la maladie d'Huntington, une maladie héréditaire caractérisée par des accès de démence. L'Église d'Écosse et l'Église catholique romaine ont toutes deux protesté contre ce jugement qui, selon elles, pourrait ouvrir la voie à la légalisation de l'euthanasie.

«Vodka Honecker»

Berlin (Reuter) — «La Revanche d'Erich» — une vodka baptisée du nom du dirigeant communiste est-allemand décédé en 1994 en exil — fait un malheur dans l'ex-RDA. «Les habitants de l'ex-RDA consomment trois fois plus d'alcool fort que leurs compatriotes de l'ouest. Boire de la vodka Honecker, c'est pour eux l'occasion de se retrouver ensemble pour évoquer le passé avec un brin de nostalgie», explique Uwe Dahlhoff, directeur commercial de la société familiale portant son nom établie près de Dortmund. Dahlhoff avait songé à lancer une boisson baptisée «Helmut Cool» mais elle y a renoncé après une protestation de la chancellerie.

INFORMATION : 524-3561

Voilà ce que 97 vous réserve.



Altima GXE 1997

299\$
par mois*

Location de 36 mois
Transport et préparation inclus

- Moteur 16 soupapes, DACT (150 ch.)
- Transmission automatique
- Deux coussins gonflables
- Climatiseur sans CFC
- Groupe électrique
- Radiocassette MA/MF/4 haut-parleurs
- Régulateur de vitesse



Maxima GXE 1997

399\$
par mois**

Location de 24 mois
Transport et préparation inclus

- Moteur V6, 3,0 litres (190 ch.)
- Transmission automatique
- Deux coussins gonflables
- Climatiseur sans CFC
- Groupe électrique
- Sièges avant chauffants
- Système antivol

très
Votre sympathique
concessionnaire



Les gens avisés lisent toujours les petits caractères et bouclent leur ceinture. *Location de 36 mois pour une Altima GXE 1997 avec boîte automatique. Taxes, immatriculation et assurances en sus. Dépôt de 2 500 \$ ou échange équivalent. Premier versement et dépôt de garantie de 350 \$ requis. Limite de 60 000 km. Frais de 8 cents du kilomètre excédentaire. Valeur garantie de 14 021,28 \$. Sur approbation de crédit par NCFI. **Location de 24 mois pour une Maxima GXE 1997 avec boîte automatique et ensemble agrément. Taxes, immatriculation et assurances en sus. Dépôt de 2 000 \$ ou échange équivalent. Premier versement et dépôt de garantie de 450 \$ requis. Limite de 40 000 km. Frais de 8 cents du kilomètre excédentaire. Valeur garantie: de 22 129,28 \$. Sur approbation de crédit par NCFI. Informez-vous sur les possibilités de location sans acompte auprès de votre concessionnaire Nissan participant ou composez le 1 800 387-0122 (entre 8h et 19h HE).

LES ACTUALITÉS

Les experts de l'amiante en guerre

PRESSE CANADIENNE

Québec — La guerre des experts sur l'amiante a commencé. Le gouvernement du Québec a en effet fait appel à des spécialistes pour dénoncer le rapport sur l'amiante préparé par des experts engagés par le gouvernement français.

La France s'est appuyée sur les résultats de ce rapport, rédigé par l'Institut national de la santé et la recherche médicale (INSERM), pour interdire l'amiante à partir du premier janvier prochain.

Les experts du Québec ne se sont pas montrés tendres à l'endroit de ce document.

«Nous estimons que le seul rapport de l'INSERM ne peut servir de base suffisamment crédible et complète pour en conclure que la seule façon de protéger la santé des travailleurs et celle de la population générale est le bannissement total, pur et simple de toutes les variétés d'amiante, et de toutes ses applications», indique Jacques Dunning, un biologiste et consultant en santé industrielle, dans un rapport que le ministère québécois des Mines, des Terres et des Forêts a rendu public cette semaine.

Le directeur de l'Institut de Santé Environnement International Consultants, M. Graham Gibbs, un docteur en épidémiologie et statistiques médicales, est tout aussi sévère dans un autre rapport.

Les deux experts du Québec déplorent le fait que les experts français taisent la question des risques pour la santé des matériaux de remplacement.

M. Gibbs rappelle que le Centre international de recherche sur le cancer a recueilli suffisamment de preuves pour établir le caractère carcinogène de la laine de verre et des fibres céramiques chez les animaux, et a classé la laine de verre, la laine de roche, la laine de laitier et les fibres céramiques comme potentiellement carcinogènes pour l'être humain. Les experts du Québec critiquent également le rapport français parce qu'il ne fait pas suffisamment de distinctions entre les différents types d'amiante, les différentes industries utilisatrices et les usages passés et présents.

Les experts français reconnaissent qu'il existe un consensus au sein de la communauté scientifique internationale au sujet du caractère pathogène moins élevé de l'amiante chrysotile, comparativement à l'amiante de la famille des amphiboles. Les études montrent en effet que le risque de mésothéliome, un cancer lié à l'amiante, est plus élevé chez les personnes exposées aux amphiboles, surtout l'amiante crocidolite, que chez celles exposées au chrysotile.

Le chrysotile (le type d'amiante produit au Québec) ne reste dans l'organisme que pendant quelques semaines ou quelques mois, alors que les amphiboles y restent presque indéfiniment.

M. Gibbs soutient cependant que les experts de France ignorent ces différences lorsqu'ils font des estimations sur les risques de mésothéliome et de cancer du poumon.

Il affirme que le même phénomène se produit au niveau des industries utilisatrices. Les experts engagés par Paris généralisent à partir de ce qui se passe dans le secteur des textiles, où le niveau de risque est exceptionnellement élevé. M. Gibbs déplore aussi que ces experts mettent l'accent sur les utilisations antérieures de chrysotile, plutôt que sur sa fabrication et son utilisation actuelles, plus sécuritaires.

Manning à la conquête du terrain perdu

Confronté à des sondages défavorables, le Parti réformiste se lance en campagne

Confronté à des sondages défavorables moins d'un an avant les prochaines élections fédérales, le Parti réformiste a décidé de prendre le taureau par les cornes et de se lancer en campagne dès aujourd'hui. L'enjeu est de taille pour ce parti populiste de l'Ouest. Il ne s'agit pas seulement d'arracher des sièges aux libéraux mais aussi d'assurer sa survie à long terme.

MANON CORNELIER DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Les élections électorales sont encore loin mais les réformistes ont décidé de ne pas attendre pour tenter de redorer leur blason. Le chef Preston Manning a décidé de prendre la route dès aujourd'hui et de dévoiler le programme de son parti jeudi prochain, à London, en Ontario.

L'objectif officiel de cette campagne hâtive est pédagogique. «Nous avons des idées importantes sur cinq ou six thèmes majeurs et nous avons besoin de temps pour les faire connaître à un grand nombre de Canadiens», a expliqué M. Manning la semaine dernière.

En réalité, le Reform veut récupérer le terrain perdu depuis la dernière campagne électorale en adoptant la recette du conservateur ontarien Mike Harris qui a conquis le pouvoir à Queen's Park en se lançant en campagne avant tout le monde, le plan de sa «Révolution du bon sens» sous le bras.

Les réformistes avouent s'en inspirer. «M. Harris a démontré qu'il était important, lorsque vous avez un programme détaillé et complexe, de le présenter très tôt et de l'expliquer. Son équipe a identifié très rapidement les préoccupations du public et a trouvé comment y répondre. Même si les sondages le plaçaient loin derrière et ce, jusqu'à quelques semaines des élections, il a défendu ses idées et il a finalement gagné», d'expliquer le porte-parole de M. Manning, Larry Welsh.

Les réformistes ont du pain sur la planche. Élus avec

19% des voix, ils ne récoltent maintenant que 11% des intentions de vote, selon le dernier sondage Angus Reid, soit moins que les conservateurs.

Le parti n'a pas su tirer profit de sa présence aux Communes. Ses meilleurs coups ont vite été enterrés par des controverses comme les propos discriminatoires du député Bob Ringma, le printemps dernier, ou le renvoi de sa collègue Jan Brown qui s'insurgeait contre les positions réactionnaires de certains députés.

Conseiller, stratège et futur directeur de la campagne réformiste, Rick Anderson évalue positivement la performance parlementaire de son parti mais admet en même temps qu'elle ne l'a pas bien servi. «D'un point de vue électoral, la population ne porte pas beaucoup d'attention à ce qui se déroule aux Communes. C'est pour cette raison que nous faisons cette tournée et démarrons le débat sur notre programme.»

Au cours des prochains mois et à un coût qu'on ignore, Preston Manning partagera donc son temps entre la Chambre des communes et les assemblées populaires, les déjeuners de chambres de commerce et les tribunes téléphoniques. En autobus et en avion, il sillonnera le pays en expliquant son «Nouveau départ pour le Canada».

L'Ontario figure tout en haut des priorités, en particulier le sud-ouest conservateur de la province. C'est pour cette raison que M. Manning y donne le botté d'envoi de sa tournée. L'Ouest suit immédiatement derrière car le parti doit non seulement y gagner des sièges mais conserver ceux gagnés de justesse, comme ce fut le cas en Colombie-Britannique. M. Manning fera un saut à Québec, le 7 novembre prochain, mais il est clair que la province n'est pas un terrain fertile pour les réformistes.

Le programme, qui sera rendu public jeudi, aura une forte saveur économique. Le parti devrait aller plus loin qu'en 1993 alors qu'il concentrait son attention sur l'élimination rapide du déficit. Selon M. Anderson, les enjeux sont plus larges. Il cite la performance économique inadéquate, la perte de pouvoir d'achat des citoyens, le fardeau fiscal alourdi, le manque d'emplois stables et de qualité. Le

Reform, dit-il, veut offrir des réponses et se donner le temps de les expliquer. Le faire si tôt pose toutefois un danger: devenir la seule cible des autres partis. La virulence des attaques libérales, depuis quelques semaines, laisse présager des mois mouvementés pour Preston Manning.

Peu importe, M. Manning a raison de se lancer en campagne maintenant car c'est ainsi que le parti a fait ses meilleurs coups, croit Tom Flanagan, ce professeur de sciences politiques à l'Université de Calgary qui a claqué la



Preston Manning

porte du parti après en avoir été le directeur de la recherche pendant deux ans. Il cite l'élection de la première députée réformiste Deborah Grey et du sénateur albertain Stan Waters, du combat contre l'accord de Charlottetown et la dernière campagne électorale.

Il note toutefois qu'une campagne de cette durée doit être soutenue par un effort publicitaire dispendieux dont le but est de renforcer le message. Il n'est pas sûr que le parti en ait les moyens.

La stratégie initiale des réformistes était de former un gouvernement après deux élections. Depuis, ils ont tempéré leur ambition. Du moins, en privé. Devenir l'opposition officielle est devenu l'objectif, ce qui est plus réaliste, juge Tom Flanagan.

Et selon lui, le parti doit l'atteindre s'il ne veut pas être réduit au rang de «petite force régionale de l'Ouest». «Si les choses vont mal, il y a un risque réel que ce parti devienne une réincarnation du Crédit social de l'Ouest qui a réussi à faire élire des députés pendant une trentaine d'années, parfois plus que le NPD, mais en étant confiné à une niche dont il ne pouvait sortir.»

Il y voit un paradoxe car en rêvant d'un parti populiste pourvu d'une idéologie claire, Preston Manning a permis aux éléments plus conservateurs, concentrés dans les régions rurales de l'Ouest, de dominer l'image publique du parti.

Les propos de Bob Ringma, le renvoi de Jan Brown et le départ en fin de mandat du modéré Stephen Harper n'aident pas à corriger cette impression. Or, si le Reform veut former le pouvoir, il doit prouver qu'il peut atteindre un électoral plus large, d'où l'attention portée à l'Ontario.

Compressions budgétaires

Les Franco-Ontariens sont coupés de tout

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Le Conseil de l'éducation et de la formation franco-ontarienne a disparu. Tout comme le Réseau franco-ontarien de services de garde.

A Penetanguishene, la radio communautaire, la section locale de l'Association canadienne française de l'Ontario (ACFO) et le centre culturel ont dû fusionner.

A Ottawa, la Coalition franco-ontarienne sur le logement essaie d'étirer jusqu'en mars 1997 un chèque qui ne devait financer que la période allant d'avril à septembre

1996. L'Office des affaires francophones, pour sa part, a dû réduire son personnel, limiter les subventions et abandonner des activités. Il s'agit là de certains des effets qui ont suivi les compressions budgétaires de 35% annoncées par le gouvernement ontarien de Mike Harris en avril dernier.

Le président de l'ACFO, André Lalonde, a affirmé que ces réductions avaient affecté tous les aspects de la vie franco-ontarienne: la culture, les communications, l'éducation, la santé, les services sociaux et le développement économique. «La situation commence à être alarmante, a commenté pour sa

part le directeur général de l'Assemblée des centres culturels de l'Ontario, M. Jean-Pierre Cloutier. Mais ce n'est pas le moment de perdre les pédales, c'est plutôt le moment de se ressaisir.» Et surtout, a-t-il ajouté, il va falloir faire preuve de beaucoup de créativité.

Il n'est plus vraiment possible de recourir aux moyens utilisés traditionnellement pour faire face aux compressions budgétaires. Il serait ainsi extrêmement difficile de faire autant de travail avec des ressources amoindries. Comme les organismes ont déjà coupé dans le gras et la musculature, il ne reste plus que les os, a

expliqué M. Cloutier. Quant au bénévolat, il serait déjà à son maximum à plusieurs endroits. Les organisations qui n'ont pas fermé leurs portes ont bien l'intention de survivre, et jonglent avec toutes sortes d'idées.

La Coalition franco-ontarienne sur le logement, par exemple, aurait dû mettre fin à ses opérations à la fin de septembre parce que le gouvernement ontarien a carrément mis fin à son financement. Mais en annulant certaines activités et en faisant travailler ses employés chez eux, la coalition espère faire durer le dernier chèque reçu jusqu'en mars.

TÉL.: 985-3344

AVIS PUBLICS

FAX: 985-3340

CHANGEMENT DE NOM D'UN ENFANT MINEUR PRENEZ AVIS que SAOIBANGA NGANDU en sa qualité de père domicilié au 6696, Irwin, Montréal (Québec) H4E 4N8 présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de KALOMBO NGANDU en celui de RUDY KALOMBO GANDU. Montréal, ce 1er octobre 1996

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR MUNICIPALE DE ST-CONSTANT, NO: 96-007935, 96-007935, Ville de St-Constant, Partie demanderesse -vs- Stéphane Lépine, Partie défenderesse. Le 24ième jour de octobre 1996 à 10h00, au 15, rue Lanctôt St-Constant, Cc, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de Stéphane Lépine, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule d

Nissan 240 SX, couleur noire. CONDITIONS: ARGENT COMPANT/et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL LACHAPELLE, huissier du district de Longueuil, FORGET, JODOIN & ASS., HUISSIERS, (514)679-0975, fax: 679-0976, 460, St-Charles O., #301, Longueuil, Qué., J4H 1G4.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE DE SAINT-LÉONARD, NO: 9485-56346 -BREF D'EXÉCUTION: LA VILLE DE ST-LEONARD, Partie demanderesse -vs- RAYMOND, JEAN-MARC, Partie défenderesse. Le 25ième jour de octobre 1996 à 11h00, au 255 Napoléon Provost, Repentigny, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de RAYMOND, JEAN-MARC, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Honda Blanche Spécial Edition 1986, deux

portants. Conditions: ARGENT COMPANT/et/ou CHEQUE VISE. Information: ALAIN TRUDEL, huissier du district de Montréal, MACERA & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 514-848-0979, FAX: 848-7016, 31, rue St-Jacques ouest, rez-de-chaussée, Montréal, Québec, H2Y 1K9

DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM Veuillez prendre note que Marie-Anne Collins changera de nom pour celui de Anne Marie Collins.

Dans l'affaire de la faillite de: André Robitaille, Homme d'Affaires (n.a.s.—244-660-502) 2383 Barbe Laval, Québec H7T 1W7 ayant fait affaires sous le nom «Comfur Design Ltée» 414 McGill, Suite 101 Montréal, Québec H2Y 2G1 AVIS AUX CRÉANCIERS D'UNE

ASSEMBLÉE AVIS est par la présente donné que le débiteur susdit a déposé une cession le 30 septembre 1996; que la première assemblée des créanciers sera tenue le 24 octobre 1996 à 14h00 heures au bureau du syndic, 1085, St-Alexandre, #400, Montréal, Québec.

Change de nom d'un enfant mineur Prenez avis que DIANE DASSYLVA, en ma qualité de mère, domiciliée à 8901 rue George app. 2, Anjou (Québec) H1K 1K3 présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de MARIO MATHIEU COCCO en celui de MARIO MATHIEU COCCO-DASSYLVA. MONTREAL, ce 10 septembre 1996. DIANE DASSYLVA

Change de nom d'un enfant mineur Prenez avis que DIANE DASSYLVA, en ma qualité de mère, domiciliée à 8901 rue George app. 2, Anjou (Québec) H1K 1K3 présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de GIUSEPPE PATRICK COCCO en celui de GIUSEPPE PATRICK COCCO-DASSYLVA. MONTREAL, ce 10 septembre 1996. DIANE DASSYLVA

COUR SUPÉRIEURE PRESENT: Le greffier-adjoint JOSE ANTONIO GONZALEZ RODRIGUEZ

Partie demanderesse c. TEODORA SANCHEZ CONSTANCIA Partie défenderesse ASSIGNATION

ORDRE est donné à TEODORA SANCHEZ CONSTANCIA de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec, salle 1.100, dans les quarante (40) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie conforme de la présente déclaration en divorce a été remise

au greffe à l'intention de TEODORA SANCHEZ CONSTANCIA. Lieu: MONTRÉAL 11 octobre 1996 DIANE BERLINGUET GREFFIER ADJOINT

Partie demanderesse c. RODERICK SEARLE Partie défenderesse -et- DIRECTEUR DE L'ÉTAT CIVIL -et- PRONOTAIRE DU DISTRICT DE LONGUEUIL

Mis en cause ASSIGNATION ORDRE est donné à Roderick Searle de comparaître au greffe de cette Cour située de cette Cour située au 1111 boul. Jacques-Cartier EST, à Longueuil, salle 1.17 dans les trente (30) jours de la date de publication du présent avis dans le journal "Le Devoir".

Une copie d'une action en déchéance d'autorité a été remise au greffe à l'intention de Roderick Searle. Lieu: LONGUEUIL Date: 09 octobre 1996 ELIZABETH S. GOBELLE

SOCIÉTÉ DE GESTION INTERNATIONALE SGI INC. AVIS est par les présentes donné que SOCIÉTÉ DE GESTION INTERNATIONALE SGI INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies (Québec). Le siège social de cette compagnie est situé à Montréal, province de Québec. Montréal, ce 10 octobre 1996 GUY & GILBERT Les procureurs de la compagnie.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL, NO: 500-05-024629-964 COUR SUPÉRIEURE FIDUCIE DES JARDINS INC. Partie requérante

Partie défenderesse -et- ANDRÉ MONTREUIL -et- JIRAVY GEZERYAN Parties intimées

AVIS A: ANDRÉ MONTREUIL dernière adresse connue: 468, 93e Avenue Chomedey, Laval (Québec) H7W 3R2

PRENEZ AVIS que le procureur de FIDUCIE DES JARDINS INC. a déposé au greffe de la Cour supérieure du district judiciaire de Montréal, au 1^{er} est, rue Notre-Dame, Montréal, Québec, une copie d'un préavis d'exercice de prise en paiement à votre intention.

A moins que vous n'ayez remédié aux défauts dénoncés audit préavis dans un délai de soixante (60) jours à compter de l'inscription de ce préavis du bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal, il pourra être procédé suivant la loi. Montréal, le 10 octobre 1996 MICHEL MARTIN, G.A. Greffier adjoint.

Construction et Pavage Portneuf inc. AVIS PUBLIC Projet d'établissement d'un dépôt de matériaux secs (DMS) banc Rodgers, municipalité de Saint-Alban. Avis est donné au public qu'il lui est loisible de consulter le dossier afférent au projet mentionné qui comprend notamment une étude d'impact sur l'environnement (L.R.Q. c.Q-2). Cette étude d'impact sur l'environnement a été présentée au Ministre de l'Environnement et de la Faune qui la rendra publique le 1er octobre 1996 et la mettra à la disposition du public pour fins de consultation. Ce dossier sera notamment disponible pour consultation par le public aux endroits suivants: CENTRES LOCAUX DE CONSULTATION Saint-Raymond Bibliothèque de l'École secondaire Louis-Jobin, 400, Cloutier, Saint-Raymond (Québec) Responsable: Mme Claire Moisan, téléphone: (418) 337-6721 Heures d'ouverture: mercredi soir, 18 h à 20 h 30. Deschambault Hôtel de ville de Deschambault, 120, Saint-Joseph, Deschambault (Québec) G0A 1S0 Responsable: Mme Claire Moisan, téléphone: (418) 286-4511 Heures d'ouverture: lundi au vendredi de 9 h à 12 h et 13 h à 16 h. Saint-Ubalde Bibliothèque municipale Guy-Lavolette, 429, Chabot (Centre ABC) Saint-Ubalde (Québec) G0A 4L0 Responsable: M. Serge Deraspe, téléphone: (418) 277-2124 Heures d'ouverture: août: mardi - jeudi: 18 h 30 à 20 h, septembre: mardi: 18 h 30 à 20 h, jeudi: 14 h à 15 h 30 et de 18 h 30 à 20 h. BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT Québec: 625, rue Saint-Amable, 2^e étage, Québec (Québec) G1R 2G5 Téléphone: (418) 643-7447 1-800-463-4732 télécopieur: (418) 643-9474 Heures d'ouverture: lundi au vendredi: 8 h 30 à 17 h 30, samedi et dimanche: fermé. Montréal: Bureau d'audiences publiques sur l'environnement 5199A, rue Sherbrooke Est, bureau 3860, Montréal (Québec) H1T 3X9 Téléphone: (514) 873-7790 télécopieur: (514) 873-5024 Heures d'ouverture: lundi au vendredi: 8 h 30 à 16 h 30, samedi et dimanche: fermé. CENTRES PERMANENTS DE CONSULTATION Université Laval Pavillon Jean-Charles-Bonenfant Bibliothèque générale Campus universitaire: Sainte-Foy (Québec) G1K 7P4 Téléphone: (418) 656-7985 télécopieur: (418) 656-3048 Heures d'ouverture: lundi au vendredi: 8 h 30 à 23 h, samedi et dimanche: 10 h à 17 h 30. Université du Québec à Montréal Bibliothèque centrale, 1255, rue Saint-Denis, Montréal (Québec) H3C 3P3 Téléphone: (514) 987-4312 télécopieur: (514) 987-4213 Heures d'ouverture: lundi au vendredi: 9 h à 21 h, samedi: 12 h à 17 h, dimanche: fermé. Le Bureau d'audience publique sur l'environnement tiendra à cet effet une séance d'information aux dates, heures et lieux suivants: Date: 17 octobre 1996, heure: 19 h, lieu: Centre communautaire Fernand Marcotte, 179, Principale, Saint-Alban (Québec). D'ici le 15 novembre 1996, toute personne, groupe ou municipalité peut demander par écrit au Ministre de l'Environnement la tenue d'une audience publique relativement à ce projet. Cet avis est publié par Construction et Pavage Portneuf inc. conformément au règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement (R.R.Q. 1981, c.Q-2, r.9), adopté en vertu de la loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c.Q-2). Donné à Saint-Marc-des-Carrières, ce 2 octobre 1996 Régnald Savard président

LONGUEUIL Direction du génie et des travaux publics APPEL D'OFFRES Soumission no: 96-433 Entretien des sites de déversements de neiges usées Marie-Victorin, Ste-Hélène / Jacques-Cartier et du Tremblay. Date d'ouverture: 23 octobre 1996 Toutes les conditions pertinentes sont déterminées dans les documents qui peuvent être obtenus à la DIVISION DES APPROVISIONNEMENTS DE LA DIRECTION DES SERVICES FINANCIERS au 777 de la rue d'Auvergne à Longueuil, à compter du 15 octobre 1996. Lesdits documents peuvent être obtenus contre le paiement de 30 \$, toutes taxes incluses, non remboursable pour chaque exemplaire complet du projet; ce paiement doit être effectué par argent comptant, chèque visé, ou mandat émis à l'ordre de la Ville de Longueuil. Les soumissions doivent être rapportées EN TROIS (3) EXEMPLAIRES avant 11 h 00 au: BUREAU DU GREFFIER VILLE DE LONGUEUIL 300, RUE ST-CHARLES OUEST LONGUEUIL (QUÉBEC) J4H 1E6 et seront ouvertes le même jour à 11 h 00 dans la salle du Conseil Municipal au 300, rue St-Charles Ouest, Longueuil (Québec). Pour tous renseignements supplémentaires, communiquer avec monsieur Pierre Bruneau, acheteur au numéro 646-8721. La Ville de Longueuil se réserve le droit de rejeter toute soumission et n'encourt aucune responsabilité envers les soumissionnaires. Chef de la division des approvisionnements Direction des services financiers Pierrette Bossé

AVIS PUBLIC COUR SUPÉRIEURE PRESENT: Le greffier-adjoint JOSE ANTONIO GONZALEZ RODRIGUEZ Partie demanderesse c. TEODORA SANCHEZ CONSTANCIA Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à TEODORA SANCHEZ CONSTANCIA de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec, salle 1.100, dans les quarante (40) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR. Une copie conforme de la présente déclaration en divorce a été remise

AVIS public Ville de Montréal Service du greffe Article 36a. de la Charte 2^e avis Avis en vertu de l'article 36a. de la Charte de la Ville de Montréal. Le chef de division, gestion du domaine public au Service du génie, a approuvé, le 18 septembre 1996, en vertu de la résolution C94 02575 du comité exécutif du 21 décembre 1994 lui déléguant ce pouvoir, la description de la partie de la ruelle suivante, afin que la Ville en devienne propriétaire en vertu de l'article 36a. de la Charte: «Description d'une partie de ruelle située au nord-est du boulevard Lapointe, entre l'avenue Souigny et la rue Hochelaga, faisant partie du cadastre de la Paroisse de Longue-Pointe, division d'enregistrement de Montréal, et plus explicitement décrite comme suit: Une partie du lot cent cinquante et un de la subdivision du lot originaire trois cent quatre-vingt-seize (396-151 Ptie (ruelle) dudit cadastre, de figure trapézoïdale, bornée vers le nord-est par les lots 396-153 à 396-164, 396-165-1, 396-165-2 et 396-166, vers le sud-est par une autre partie du lot 396-151, vers le sud-ouest par les lots 396-136 à 396-150 et vers le nord-ouest par le lot 396-167, contenant en superficie cinq cent onze mètres carrés et neuf dixièmes (511,9 m²).» Cette partie de ruelle est montrée sur le plan n° L-390 Longue-Pointe du Service du génie. Le droit à une indemnité eu égard à cette acquisition doit être exercé par requête devant le Tribunal d'expropriation dans l'année qui suit la troisième publication du présent avis. Cet avis est le deuxième que la Ville est tenue de publier. Montréal, le 8 octobre 1996 Le greffier, Léon Laberge

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE Article 102(4) Dans l'affaire de la faillite de: SERVICE DE NETTOYAGE DESORMEAUX ET DES JARDINS INC., 9601 rue Colbert, Anjou, Québec H1J 1Z9. Avis est par les présentes donné que Service de Nettoyage Desormeaux et Desjardins Inc. ayant déposé une cession le 4^e jour d'octobre 1996, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 24^e jour d'octobre 1996 à 9 h 00 au bureau du Syndic, 1050, boul. Casavant Ouest, bureau 2001, dans la ville de St-Hyacinthe, dans la province de Québec. ST-HYACINTHE, ce 4^e jour d'octobre 1996. Raymond, Chabot Inc. en qualité de syndic de l'actif de Service de Nettoyage Desormeaux et Desjardins Inc. Louis Langervin, C.A. Responsable de l'actif 1050, boul. Casavant Ouest Bureau 2001 St-Hyacinthe (Québec) J2S 8B9 Tél.: (514) 774-4300 (Mtl) 467-6092

La suite des avis se trouve en page B 5

LE DEVOIR

LE MONDE

ROGER ROY

Horloger bijoutier

935, La Gauchetière Ouest
Montréal H3B 2M9
Siège social du CN
tél. : (514) 861-4489

Des boucles d'oreilles à faire rêver

PERSPECTIVES

Déballage

Un déballage de linge sale entre anciens proches de Boris Eltsine révèle les méthodes de gangsters en cours jusqu'à très récemment au sommet de l'État russe, et une inquiétante confusion entre les affaires et la politique.

Boris Bachorz

Agence France-Presse

Moscou — Racket, tentative d'attentat, détournement de fonds: les accusations croisées des uns et des autres sont toutes vérifiables, mais dressent à l'arrivée le tableau d'un pouvoir rongé par l'appât du gain et les haines personnelles.

Au centre du scandale: le Fonds national du sport, qui a brassé jusqu'à 200 millions de dollars par mois grâce à un oukaze présidentiel de décembre 1993 l'exemptant de droits de douane pour l'importation d'alcool et de cigarettes, selon les estimations de la presse russe.

Cet argent devait servir à promouvoir le sport en Russie, mais il a surtout déchaîné les appétits personnels des uns et des autres.

Boris Fiodorov, ancien président du Fonds, a accusé hier l'ex-chef de la garde présidentielle Alexandre Korjakov d'avoir voulu lui extorquer 40 millions de dollars. M. Fiodorov affirme que son refus lui a valu un attentat par balles et à l'arme blanche, auquel il a survécu par miracle en juin.

Le général Korjakov, limogé fin juin par M. Eltsine pour des raisons jamais explicitées, a nié l'accusation, pour en lancer d'autres tout aussi rocambolesques.

Il a affirmé être victime d'une machination de son ennemi juré Anatoli Tchoubais, chef de l'administration présidentielle, qui aurait «promis de faire arrêter Korjakov après s'être enivré lors d'un anniversaire» dans un hôtel ultra-chic de Moscou.

M. Korjakov a assuré au passage avoir été chargé par un des hommes d'affaires les plus influents du pays, Boris Berezovski, de tuer un de ses pairs les plus connus, Vladimir Gousinski. Les deux hommes sont chacun à la tête de chaînes de télévision (la chaîne publique ORT et la privée NTV), qui répercutent largement les accusations des uns et des autres.

«Je ne l'ai pas dit à l'époque à Boris Eltsine, car même s'il tient de tels propos, M. Berezovski a toujours été super-loyal envers le président», a précisé l'ancienne éminence grise du chef de l'État. Ce déballage de linge sale écoeure et passionne les Russes tout à la fois, en leur montrant l'envers du décor du Kremlin.

Un monde où l'unité de compte est la «valise de dollars» — il en aurait fallu douze pour convoier les 40 millions de dollars —, et où les «super-flics» de la Garde présidentielle servaient les entreprises de racket d'Alexandre Korjakov, selon les accusations de Boris Fiodorov.

«Tout cela se déroulait sur fond d'élection présidentielle démocratique», a commenté Boris Fiodorov, qui se déplace à l'aide d'une canne et manifeste la plus grande nervosité depuis l'attente dont il a été victime.

«Je me souviens de ce que j'ai souffert quand on m'a tiré dessus. Si cela doit se reproduire, que cela se fasse de façon professionnelle pour que je ne souffre pas», a demandé cet ancien magnat de 37 ans.

Les protagonistes de ce «fait divers d'État» sont aujourd'hui presque tous sur la touche: Boris Fiodorov, Alexandre Korjakov ainsi que Chamil Tarpichtchev, ancien professeur de tennis de Boris Eltsine et mentor de Boris Fiodorov, récemment limogé de ses fonctions de ministre des Sports.

Les millions du Fonds national du sport ont, quant à eux, bien sûr disparu. «Le Fonds est devenu une entreprise en faillite. [...] Il n'y a plus d'argent pour financer la coupe du Kremlin [tournoi de tennis annuel de haut niveau] et tous les programmes sont gelés», a reconnu M. Fiodorov, en en rejetant la responsabilité sur ses adversaires.

EN BREF

Journalistes en grève

Paris (AFP) — Quelque 25 000 journalistes français sont appelés aujourd'hui à fermer leurs ordinateurs, micros ou caméras pour protester contre un projet de gouvernement d'abolir un abattement fiscal de 30 % sur le revenu pour frais professionnels dont ils bénéficient de plus d'un demi-siècle. Les journalistes français, qui s'estiment moins bien payés que leurs collègues européens, considèrent que la fin de cette disposition, déjà plafonnée à 50 000 FF (10 000 dollars) depuis 1979, équivaldrait en moyenne à la perte d'un mois de salaire. Apparemment gênés de défendre un avantage fiscal, ils font aussi valoir que celui-ci a été institué en 1934 comme une aide déguisée aux patrons de presse et qu'il compense un faible salaire mensuel qui se monte aujourd'hui en moyenne à 12 000 francs brut (2 300 dollars).

Inculpations au PCF

Paris (AFP) — Robert Hue, actuel secrétaire général du Parti communiste français (PCF) et son prédécesseur à ce poste, Georges Marchais, ont été mis en examen, dans une affaire de financement occulte de leur parti, a-t-on indiqué hier. Les deux responsables communistes ont été inculpés pour «recel de trafic d'influence» la semaine dernière.

L'autocar de la paix

Sarajevo (Reuters) — Le premier autocar de l'après-guerre est arrivé hier à Sarajevo en provenance de Belgrade avec deux heures de retard. L'arrivée de l'autocar de la paix, qui transportait 39 journalistes et hommes d'affaires serbes, a été saluée par une salve d'applaudissements par le comité d'accueil officiel. Le rétablissement de cette liaison commerciale s'inscrit dans le droit fil de l'accord de Paris du 3 octobre par lequel Belgrade et Sarajevo ont convenu d'accroître leurs relations. A compter de demain, les cars desserviront les deux capitales chaque jour en traversant, notamment, les anciennes lignes de front.

Londres: les «affaires»

Londres (AFP) — Le speaker de la Chambre des Communes a ordonné une enquête exhaustive sur une affaire d'éventuelles rétributions de questions parlementaires et d'éventuelles tentatives du gouvernement pour étouffer le scandale. Cet appel représente un danger potentiel pour le gouvernement de John Major. Depuis quelques semaines, ce gouvernement est en effet soupçonné par l'opposition d'avoir voulu freiner une enquête sur des allégations de pots-de-vin versés à au moins un député conservateur Neil Hamilton, en échange de questions parlementaires servant indirectement les intérêts du propriétaire du grand magasin Harrod's, le milliardaire égyptien Mohamed al-Fayed.

Revirement au Kurdistan irakien

La faction hostile à Bagdad reprend le dessus

L'Union patriotique du Kurdistan (UPK) de Jalal Talabani a reconquis tous les territoires perdus dans le nord de l'Irak le mois dernier, à l'exception d'Erbil. L'actuelle offensive de l'UPK a commencé samedi. Il a capturé Suleimanieh dimanche et a poursuivi sa campagne dans la région. En septembre, c'est au contraire le Parti démocratique du Kurdistan (PDK) qui avait d'abord conquis Erbil, avec l'aide des forces irakiennes, puis s'était rendu maître de la quasi-totalité du nord de l'Irak, chassant les hommes de l'UPK, dont certains s'étaient réfugiés à la frontière iranienne.

NIGAH ARAM
AGENCE FRANCE-PRESSE

Erbil — Les forces du chef kurde irakien Jalal Talabani ont progressé hier en direction d'Erbil, principale ville du Kurdistan d'Irak, prenant coup sur coup deux localités stratégiques à leurs adversaires qui s'étaient alliés à Bagdad.

Après le carrefour stratégique de Koysanjak, l'Union Patriotique du Kurdistan (UPK) de M. Talabani s'est emparée de Degala, selon le personnel de l'ONU dans la région. «Ils sont à Degala», à 60 km à l'est d'Erbil, a déclaré un responsable des Nations unies.

Le représentant de l'UPK à Ankara, Shazad Saib, a annoncé hier soir la prise de Degala, ainsi que de la ville de Rawanduz, plus au nord.

«Nous avons ainsi récupéré presque tout le terrain perdu le mois dernier contre le Parti démocratique du Kurdistan [PDK de Massoud Barzani] sauf Erbil», a-t-il dit.

A la question de savoir si l'UPK se préparait à attaquer Erbil, M. Saib a répondu: «Non, je ne crois pas.»

Un membre de la direction du PDK, Karim Sanjari, interrogé par l'AFP à Salaheddine, près d'Erbil, a toutefois

démenti la chute de Degala. «Cette information est fautive. Nos forces à Degala sont toujours aux mêmes positions», a-t-il affirmé.

M. Sanjari a réaffirmé que le PDK «ne se retirera pas» de cette localité, qui commande l'accès d'Erbil, et indiqué que les forces gouvernementales irakiennes positionnées dans la région «n'ont jusqu'ici pas participé aux combats» entre les deux factions kurdes irakiennes.

Selon une source de l'ONU, les forces irakiennes en position dans la région de Dostaneh, sur la route entre Degala et Erbil, ont commencé à renforcer leurs positions en hommes et en armes.

En outre, une brigade mécanisée irakienne reste stationnée à une dizaine de kilomètres à l'ouest d'Erbil, selon l'ONU.

A Erbil même, «la situation est très tendue, les combattants du PDK sont effrayés» et quelques familles de dirigeants du parti ont commencé à quitter la ville, a indiqué un responsable des Nations unies.

Le PDK de Massoud Barzani avait pris Erbil le 31 août avec l'appui des forces de Bagdad.

A Londres, le représentant de l'UPK, M. Latif Rachid, a déclaré que la prise d'Erbil dépendrait de la réaction de la

population. «Si les habitants nous demandent de chasser le PDK, nous reviendrons», a-t-il déclaré.

L'intervention des troupes de Bagdad dans une région qui échappait à son contrôle depuis 1991 avait provoqué des représailles des États-Unis.

Washington avait ensuite pressé Massoud Barzani de prendre ses distances avec Bagdad que le chef du PDK avait appelé à l'aide en affirmant que son adversaire était appuyé par l'Iran.

Les forces gouvernementales irakiennes ne sont pas cette fois intervenues aux côtés du PDK. Bagdad, qui a invité les factions rivales au dialogue, ne semble pas s'inquiéter outre mesure des succès de l'UPK.

«L'initiative de l'UPK ne signifie en aucun cas un coup porté à Bagdad [...] il s'agit d'une opération ponctuelle et limitée», a déclaré à l'AFP un responsable irakien à Bagdad.

Téhéran de son côté a démenti avoir aidé l'UPK dans sa contre-offensive comme l'affirme M. Barzani.

Après plusieurs jours d'affrontements dans la région frontalière de l'Iran, l'UPK était entrée dimanche dans la ville de Souleimanieh, un de ses bastions, abandonnée par le PDK.

Sa progression depuis est aussi foudroyante que l'avait été celle du PDK quand elle avait fondu d'Erbil sur Souleimanieh, tombée le 9 septembre. Cette offensive avait provoqué la fuite de dizaines de milliers de réfugiés vers l'Iran, alors que cette fois les Nations Unies n'ont pas signalé d'exode.

«Barzani est fini politiquement, et sa fin militaire est très proche si [le président irakien] Saddam Hussein n'intervient pas», a affirmé M. Talabani dans une interview publiée hier par le journal saoudien Al Hayat.

Intenses activités diplomatique au Proche-Orient

À la rescousse du processus de paix

Les présidents égyptien et israéliens tentent de retrouver un terrain d'entente

BRADLEY BURSTON
REUTER

Jérusalem — Le président israélien, Ezer Weizman, rencontrait hier au Caire son homologue égyptien Hosni Moubarak pour tenter de ramener les deux pays sur un terrain d'entente et donner une nouvelle impulsion au processus de paix au Proche-Orient.

Ancien ministre de la Défense, Ezer Weizman fut l'un des artisans de l'accord de paix israélo-égyptien signé en 1979.

Le chef de l'État hébreu a déclaré qu'il se rendait en Égypte dans l'espoir d'effacer «certaines lézardes apparues aux yeux de tous avec ce grand pays arabe». «Je pense que nous pourrions trouver un certain nombre de lignes directrices en vue d'améliorer nos relations», a-t-il assuré.

Scénario peu commun dans la vie politique israélienne, le chef de l'État, dont la fonction est essentiellement honorifique, paraît suppléer Benjamin Nétanyahou sur le front diplomatique.

Il avait invité la semaine dernière Yasser Arafat pour sa première visite officielle en Israël.

Le climat de confiance que Shimon Pérès avait su instaurer entre Israël, les Palestiniens et les États arabes s'est dissipé progressivement au lendemain de l'élection du chef du Likoud, le 29 mai dernier, jusqu'à l'affrontement. Les violences qui se sont produites fin septembre dans les territoires palestiniens et à Jérusalem ont fait 60 morts côté arabe et 15 morts côté israélien.

Les États-Unis ont essayé d'éviter le chaos en convoquant à la hâte le sommet de Washington qui a eu pour seul résultat de renouer le dialogue entre Israéliens et Palestiniens sans pour autant les rapprocher.



PHOTO MOHAMED EL-DAKHAKHNY AP

Après deux heures de discussions, le président égyptien Hosni Moubarak, et le président israélien Ezer Weizman s'apprêtaient à rencontrer les journalistes hier au Caire

«Nous approchons maintenant de l'heure de vérité, du moment où il nous faudra trouver un moyen de résoudre les problèmes de cohabitation avec les Palestiniens et le monde arabe tout entier», a souligné dimanche Ezer Weizman dans un discours prononcé en présence de Benjamin Nétanyahou. Le visage fermé, le premier ministre n'a semble-t-il guère apprécié les propos du chef de l'E-

tat, qui avaient tout d'un rappel à l'ordre.

Le président israélien avait déjà mis M. Nétanyahou au pied du mur en août dernier alors qu'il refusait obstinément de rencontrer Yasser Arafat, qu'il n'avait pas hésité à qualifier d'«assassin» et de «terroriste».

Ezer Weizman avait proposé de rencontrer Arafat à sa place s'il ne se résolvait pas à opérer ce rapprochement. M. Nétanyahou s'était finalement incliné: il avait vu le dirigeant palestinien en septembre, puis au sommet de Washington.

Vers un sommet Nétanyahou-Arafat

On précisait hier de sources palestiniennes et israéliennes que les deux hommes pourraient à nouveau se réunir cette semaine, peut-être demain, pour évoquer la question d'Hébron, l'une des principales pierres d'achoppement du processus de paix engagé en 1993 avec la signature des accords d'Oslo. Hébron est sans conteste «l'heure de vérité» attendue par les Arabes.

Aux termes de l'accord sur l'extension de l'autonomie palestinienne signé en septembre 1995 par Arafat et Yitzhak Rabin, Hébron — septième et dernière ville de Cisjordanie visée par l'accord — aurait dû être évacuée partiellement par l'armée israélienne en mars dernier. Les attentats-suicides du Hamas, fin février et en mars, ont bouleversé le calendrier.

Shimon Pérès a laissé le soin à son successeur de «réactiver» cette clause. Cette question est aujourd'hui au cœur du litige israélo-palestinien.

Le président Hosni Moubarak, qui avait boycotté le sommet de Washington, a fait savoir qu'il ne rencontrerait Benjamin Nétanyahou qu'une fois Hébron évacuée.

Affaire Dutroux

Le juge chargé de l'instruction est dessaisi

BERTRAND PINON
AGENCE FRANCE-PRESSE

Bruxelles — La Cour de cassation belge a retiré hier le dossier du pédophile Marc Dutroux au juge d'instruction Jean-Marc Connerotte, accusé de partialité, se conformant ainsi au droit mais prenant le risque de creuser encore davantage le fossé séparant la population de sa Justice.

Le procureur du roi de Neufchâteau, Michel Bourlet, en charge de l'affaire Dutroux et également accusé de partialité, conserve en revanche le dossier. La Cour a justifié sa décision par l'importance des moyens d'enquête déployés à Neufchâteau depuis le début de l'affaire du «monstre de Charleroi» à la mi-août.

L'arrêt des cinq «sages» de la Cour, qui n'ont pas retenu la demande du procureur Eliane Lieckendael de dessaisir également

M. Bourlet, apparaît comme une solution de compromis, susceptible d'apaiser le climat passionnel qui a prévalu au cours des derniers jours en Belgique.

Pretenant les devants, M. Connerotte avait tenu à lancer hier matin un appel au calme à la population, soulignant qu'il fallait «savoir raison garder» et assurant que l'instruction serait poursuivie avec la même attention à l'avenir par son successeur.

L'annonce du dessaisissement du juge Connerotte a déclenché la colère parmi le millier de personnes réunies dans une ambiance électrique devant le palais de Justice de Bruxelles et qui hurlaient «Justice pourrie».

Plusieurs dizaines de bouquets de fleurs avaient été déposés à l'entrée du bâtiment, portant des inscriptions telles que: «Ne touchez pas à M. Connerotte, c'est le cri de tout un peuple, nous voulons la vérité.»

«Aujourd'hui, les enfants ont été tués une deuxième fois», a crié une femme. «Je suis dégoûté et je ne serai plus jamais Belge. J'ai un drapeau belge à la maison. Quand je rentre, je le brûle», a renchéri un homme, le visage rouge de rage.

Dîner litigieux

Le dessaisissement de M. Connerotte avait été demandé par les avocats du pédophile et d'un de ses complices, Jean-Michel Nihoul. Juridiquement fondé, il est apparu cependant disproportionné aux yeux de l'opinion par rapport aux faits reprochés.

Lors du dîner litigieux, le juge Connerotte et le procureur Bourlet avaient reçu chacun un stylo-bille d'une valeur de 1075 francs belges (34 dollars) en cadeau. Pour la Cour, ces faits entrent dans l'article 828 du code judiciaire qui prévoit que «tout juge qui a été reçu par une partie à ses frais

ou qui a reçu un présent de cette partie doit être récusé».

L'avocat de Marc Dutroux, M^r Julien Pierre, a salué «la sagesse» de la plus haute instance judiciaire belge, qui «sauvegarde les règles et à la fois protège l'enquête».

«J'ai entendu que le juge Connerotte avait appelé au calme et il faut lui rendre hommage pour cela», a ajouté l'avocat du pédophile soupçonné du rapt et de la séquestration entre juin 1995 et août 1996 de six fillettes et adolescentes belges, dont quatre ont été retrouvées mortes et deux libérées.

Des rassemblements de protestation se sont tenus en fin d'après-midi dans plusieurs villes belges, notamment à Anvers où quelque 300 personnes souvent en larmes ont dénoncé une «Belgique corrompue». De leur côté, les ouvriers d'une usine Volkswagen de Bruxelles ont entamé une grève spontanée.

Eurosepticisme autrichien

REUTER

Vienne — Le gouvernement social-démocrate autrichien a exclu de changer de politique malgré son cuisant échec et la percée historique de l'extrême droite aux premières élections européennes organisées dimanche dans le pays depuis son adhésion à l'UE le 1^{er} janvier 1995.

Avec 29,1 % des voix, les sociaux-démocrates ont enregistré leur plus mauvais résultat au niveau national depuis 1918 alors que le Parti de la liberté (FPÖ) de leader d'extrême droite Jörg Haider a réalisé, avec 27,6 %, son meilleur score depuis sa création.

Le Parti conservateur (OeVP) du ministre des Affaires étrangères Wolfgang Schuessel, s'en est nettement mieux sorti

et a obtenu le meilleur score du scrutin avec 29,6 % des suffrages exprimés.

«Je ne considère pas ce résultat comme un appel de l'électorat à modifier la composition du gouvernement», a déclaré le chancelier Franz Vranitzky en prenant acte de la défaite de son parti. Le chancelier, au pouvoir depuis dix ans, est l'un des plus chauds partisans de l'intégration européenne.

La presse autrichienne est cependant unanime à constater que les électeurs ont davantage exprimé leur déception et leur angoisse face à une politique économique d'austérité budgétaire que sanctionnée l'UE et la monnaie unique européenne.

«Une claque en pleine figure pour les sociaux-démocrates: Quand Vranitzky va-t-il démissionner?», titrait hier le quotidien Kleine Zeitung, de droite.

Autodafé à Kaboul

AGENCE FRANCE-PRESSE

Kaboul — Les talibans ont fait hier un autodafé de films indiens dans l'une des salles de cinéma du centre de Kaboul dans le cadre de leur campagne d'application des lois islamiques et ont annoncé leur décision de transformer les cinémas en mosquées.

«Ces films sont non islamiques, c'est pourquoi nous les brûlons», a indiqué un groupe de talibans devant le cinéma Zainab (prénom de l'une des filles du prophète Mahomet).

Environ 80 % des films projetés à Kaboul étaient d'origine indienne, le reste provenant d'Iran et de Hollywood.

«Nous avons décidé de transformer ce ci-

néma en mosquée», ont ajouté les talibans qui ont précisé qu'ils ont réservé ce sort à tous les cinémas de leur ville d'origine, la capitale provinciale du sud, Kandahar.

Les cinémas de Kaboul, qui comptait une quinzaine de salles à l'époque du régime communiste, avaient déjà été fermés par l'ancien premier ministre Gulbuddin Hekmatyar dans le cadre de son programme de réformes islamistes.

Aucun cinéma n'était opérationnel lors de la prise Kaboul par les talibans il y a 18 jours.

Un journaliste étranger a été légèrement blessé lors de l'autodafé en raison de l'explosion de munitions de Kalachnikov qui semblent avoir été mêlées par accident au stock de films.

É D I T O R I A L

Nuages sur l'Aide juridique

Michel Venne

Depuis l'entrée en vigueur de la réforme de l'Aide juridique, des nuages se forment dans le ciel du ministre de la Justice Paul Bégin. L'admissibilité semble se restreindre au lieu de s'élargir. Les avocats de pratique privée menacent de refuser les mandats, ce qui met en péril la mixité du régime et le libre choix de l'avocat. Bref, des effets inattendus de la loi 20, adoptée en juin, forcent à réviser le jugement sur cette réforme qui semblait pourtant prometteuse. Des ajustements seraient peut-être nécessaires.

En mai, la réforme de l'Aide juridique proposée par M. Bégin semblait intéressante. Elle devait favoriser l'élargissement de l'admissibilité pour quelque 650 000 Québécois tout en réduisant les coûts du régime par le resserrement de la couverture sans compromettre les droits des justiciables qui conservaient le choix de faire affaire avec un avocat de pratique privée ou avec un avocat salarié de l'État. Mais depuis son entrée en vigueur, le 26 septembre, la réforme provoque des effets inattendus.

Le mouvement de pression lancé depuis quelque temps par les avocats de pratique privée illustre la première surprise. La loi 20 prévoit l'instauration d'une nouvelle forme de rémunération à forfait. Le ministre profite de l'application de cette formule pour réduire les honoraires versés aux avocats de pratique privée d'un montant total de quelque trois millions de dollars (sur des honoraires totalisant 40 millions de dollars par an). Les avocats de pratique privée sont aux abois. Ils menacent de ne plus accepter de mandats d'aide juridique, refusant de travailler pour des salaires qu'ils jugent dérisoires. Ce désengagement du régime public aurait évidemment pour conséquence d'empêcher le respect du principe du libre choix de l'avocat. Les bénéficiaires ne pourraient faire appel qu'à des avocats salariés de l'État.

En examinant la situation de près, on se rend compte qu'elle n'est pas si dramatique pour les avocats de la pratique privée. Cette compression de trois millions n'est ni pire ni moins grave que celle imposée à l'ensemble des personnes rémunérées par le gouvernement. L'Aide juridique n'est pas un régime d'aide sociale pour les avocats de pratique privée. Évidemment, ils ont le droit de ne pas accepter de mandats. L'un des grands avantages du régime québécois, c'est justement qu'il est mixte. Il existe une saine émulation entre les avocats de pratique privée et les 395 avocats salariés de l'État. Il serait dommage que cette concurrence disparaisse. Mais ce serait la faute aux avocats de pratique privée.

Concédonz toutefois que les compressions pourraient être mieux réparties. Est-il concevable que les tarifs accordés pour les causes de demandes de statut de réfugié soient réduits de plus de 60 %? Au lieu de quelque 600 \$ pour une cause, un avocat n'en recevrait plus que 200. Voici un cas où en effet la compression est dissuasive.

Mais au delà des revendications des avocats, qui disposent de puissantes organisations pour les défendre, ce sont les conséquences de la réforme sur l'admissibilité qui soulèvent le plus d'inquiétude.

Dans certaines régions, le taux de rejet des demandes serait de près de la moitié, voire les trois quarts, ce qui dépasse évidemment toute projection raisonnable. Si cette tendance se maintient, les promesses d'un régime plus accessible à un plus grand nombre de Québécois resteront lettre morte. En théorie, les nouveaux barèmes d'admissibilité permettent à 650 000 personnes

de plus (125 000 sans frais et 525 000 moyennant une contribution financière) d'avoir droit aux services d'un avocat qu'elles n'auraient pas autrement les moyens de se payer. Mais ce nombre n'a guère d'importance si dans la réalité, moins de gens en bénéficient vraiment.

L'augmentation du nombre de refus s'explique par trois facteurs. Premièrement, le contrôle de l'admissibilité est plus strict. Il faut désormais démontrer son insolvabilité, fournir des documents, obtenir la signature du conjoint dans tous les cas où celui-ci n'est pas en conflit. L'aide n'est plus un droit mais un privilège.

Deuxièmement, si les barèmes d'admissibilité au volet gratuit ont été augmentés pour les couples ou les familles monoparentales, ils sont restés les mêmes pour les personnes seules, qui composent la majorité de la clientèle de l'Aide juridique. En plus, l'admissibilité est

désormais établie au dollar près. Une personne seule n'a plus droit à la gratuité dès que ses revenus excèdent 8870 \$ par an, ce qui inclut, et c'est une aberration, les personnes âgées si pauvres qu'elles ont droit au supplément du revenu de la sécurité de la vieillesse. Avec l'entrée en vigueur, le 1er janvier, du volet contributif, ces personnes-là seront admissibles. Mais elles devront verser une contribution financière.

Troisièmement, les restrictions imposées à la couverture du régime semblent avoir des effets beaucoup plus étendus que ceux escomptés. Une personne a droit à l'Aide juridique en droit criminel seulement si elle risque l'emprisonnement ou que ses moyens de subsistance (son gagne-pain) sont mis en péril. De même, une personne recevra de l'aide dans une cause civile seulement si elle risque l'emprisonnement ou que ses moyens de subsistance, sa sécurité physique ou psychologique sont menacés. Ces critères seraient si stricts que les responsables de l'Aide juridique doivent rejeter des demandes de gens qui ont pourtant de graves problèmes et qui ont besoin d'un avocat qu'ils sont incapables de se payer.

En conséquence, des personnes que le ministre ne désirait peut-être pas exclure de l'Aide juridique le seront dans les faits. Celles-ci pourraient, faute d'être bien défendues, se retrouver avec un casier judiciaire qu'elles ne devraient pas avoir, payer des amendes qu'elles n'auraient pas dû payer, ou abandonner une cause qu'elles auraient dû gagner.

Évidemment, on ne peut pas juger une réforme après seulement deux semaines d'application. Mais les inquiétudes sont assez nombreuses pour allumer un feu jaune. Le ministre prévoyait former un comité de suivi de la réforme dont feraient partie des membres du Barreau et des représentants du public. Il devrait mettre en place au plus vite ce comité, le mandat pour surveiller de près l'application de la réforme et lui faire, dans quelques mois, un premier rapport. À la suite de ce rapport, M. Bégin ne devrait pas hésiter à corriger les lacunes si elles subsistent. Quant aux avocats de pratique privée, leurs moyens de pression paraissent déraisonnables. Le ministre pourrait toutefois consentir à réexaminer certains tarifs afin de s'assurer que les compressions n'affectent pas démesurément certains secteurs.

L'Aide juridique

n'est pas

l'aide sociale

des avocats

L E T T R E S

Schizophrénie hystérique

On dit qu'aux États-Unis, n'importe qui peut devenir président. Au Québec, c'est encore bien mieux: il suffit qu'un politicien meure pour qu'aussitôt, il atteigne à la grandeur de l'homme d'Etat et qu'on lui fasse des funérailles nationales. Plutôt que de fermer des hôpitaux, le bon docteur Rochon devrait en ouvrir d'autres: la schizophrénie hystérique québécoise a urgemment besoin qu'on la soigne.

Robert Bourassa a été l'un des politiciens québécois qu'on a eu le plus raison d'aguir: économiste, il n'y entendait rien et l'a parfaitement démontré. Quant à sa pensée dite culturelle, elle était celle du colonisé. M. Bourassa n'était pas fait pour la politique mais pour la danse sociale: un petit pas par devant, puis trois petits pas par derrière, puis plus rien du tout! Plus nul que ça, tu t'appelles Daniel Johnson fils.

Alors, pourquoi ce concert d'éloges déliquescents depuis qu'il est mort? Serions-nous tous devenus Alzeihmer? La Crise d'octobre n'aurait-elle jamais existé? La corruption érigée en système à la fin de chacun des mandats de M. Bourassa n'aurait-elle été qu'une illusion? A relire *Le Tricheur* et *Le Naufrageur* de Jean-François Liée, il me semble bien pourtant que le réel, du temps que M. Bourassa jouait au premier ministre, était d'une profonde incurie, et la pensée prodigieusement basse de plafond.

Ah! quel pauvre petit peuple nous savons être parfois! Mais au fond, est-ce étonnant dans ce semblant de pays que nous habitons, dans ce semblant d'Etat qui a troqué la conscience sociale pour la lobotomie du jeu légalisé, seule entreprise nationale aussi

rentable (*sic!*) que le fédéralisme à la mayonnaise bourrassienne? Pour parler franc, ça serait à désespérer si nous ne l'étions pas déjà tout à fait. Quelle affreuse petite misère! Quel immangeable chiard!

Faites vite, mon bon docteur Rochon: virez-vous à l'envers dans votre bougrine, multipliez le nombre de lits dans les hôpitaux, proclamez que le Québec tout entier est devenu un asile de fous et que le beau risque maintenant, c'est de simplement essayer de le soigner avant que ne triomphe définitivement notre schizophrénie hystérique.

Victor-Lévy Beaulieu
Trois-Pistoles, 4 octobre 1996

Merci chère B. B.

Christian Rioux, d'un ton colérique, entreprend un travail de démolition de l'autobiographie de Brigitte Bardot (*Et Dieu créa B. B.*, *Le Devoir*, 28 septembre 1996). Se moquer de Mme Bardot, la vilipender est devenu un sport international auquel s'adonnent, presque avec volupté, plusieurs messieurs et quelques dames. Quant à M. Rioux, il ne se rend même pas compte qu'il étale ainsi publiquement sa propre frustration ainsi que celle de nombreux Peter Pan qui refusent à l'ex-vedette de cinéma le droit de renier son passé de femme-objet. Ma foi, on dirait un amoureux éconduit.

Ainsi, écrit-il, B. B. préfère ses chiens à ses anciens amants. Plusieurs femmes la comprennent. Elle ne gueule pas contre Jean-Marie Le Pen comme il est politiquement recommandé de le faire? B. B. écrit ce que plusieurs Français pensent tout bas. Voici la phrase la plus révélatrice du texte de M. Rioux: «Mais au lieu de dévoiler ses formes, la voilà qui dévoile ses opinions.» C'est clair, B. B. n'a

pas le droit d'émettre ses opinions et ce, au pays-berceau de la liberté. On la préférerait en femme-enfant-bébé-objet, au service du fantasme.

Pour ma part, j'attends avec impatience le moment d'entreprendre la lecture du livre de B. B. et j'accepte d'avance, l'esprit ouvert, toutes les opinions qu'elle veut bien partager avec ses lecteurs, autant que les souvenirs de sa vie passée et à laquelle elle a eu le bon sens de se soustraire pour se consacrer à une occupation autrement plus noble. A l'ère des animaux maltraités, je dis de tout cœur merci chère Brigitte.

Monique Daoust
Saint-Lambert, 30 septembre 1996

Où était Bourgault?

J'ai lu avec intérêt l'opinion de M. Bourgault sur «des sidéens» dans *Le Devoir* (5-6 octobre 1996, «Le droit de tuer»). Mais qu'il fasse parler de lui pour vendre son livre par le biais de ses opinions malinformées sur le VIH me rend triste.

S'il a des noms de «sidéens qui, se sachant atteints par la maladie [VIH, je présume], la transmettent sciemment à leurs partenaires [sexuels, je présume]», il devrait communiquer avec le service de police immédiatement. C'est son devoir civique.

Première question: quand, dans les années passées, la syphilis et l'hépatite B ont attaqué notre communauté homosexuelle mâle, est-ce qu'il a tenu le même discours?

C'est bien qu'il découvre le sida en 1996. Maintenant, il a du rattrapage à faire. On n'est plus en 1981-82.

Deuxième question: où était donc M. Bourgault durant les dix dernières années à Montréal? Michael Hendricks
Comité du parc de l'Esprit
Montréal, 6 octobre 1996

PARTAGE DU TRAVAIL...



Les angoisses des Soccer Moms

Les Américains ont le génie du slogan, de la phrase courte, de l'étiquette révélatrice. Chaque élection en produit quelques-uns qui en peu de mots saisissent le phénomène du jour, l'émotion dominante ou le groupuscule clé de l'électorat.

En 1984, Walter Mondale a battu Gary Hart avec une phrase empruntée à la publicité d'une chaîne de hamburgers: «Where's the beef?» Ou est le contenu? La prétendue «campagne d'idées» de M. Hart a commencé à se dégonfler dès lors.

Cette année-là, on a dit que M. Mondale, comme Jimmy Carter avant lui et Michael Dukakis en 1988, avait été battu par les «Reagan Democrats»: une expression éloquentement référant aux travailleurs syndiqués, la base traditionnelle du parti, ayant abandonné le Parti démocrate au profit du patriotisme musclé de Ronald Reagan.

En 1992, par contre, Bill Clinton a remporté la victoire avec l'aide du «Bubba Vote», le surnom des hommes blancs du Sud qui, insatisfaits de la gestion de la récession de 1991, rejetèrent l'administration Bush. Avec M. Clinton, les démocrates ont réussi, pour la première fois depuis M. Carter en 1976, à regagner une partie importante des États du Sud. Et en 1994, la tranche démographique de l'époque était surnommée «Angry White Men», les hommes blancs enrégés qui, irrités par le libéralisme de Clinton, poussèrent les républicains au pouvoir au Congrès.

Cette année, l'étiquette à la mode pour expliquer la dominance de la campagne Clinton, ce sont les «Soccer Moms», les mères qui attendent la fin de l'entraînement au soccer. Comme les autres, cette phrase en dit long sur les femmes mariées avec des enfants

qui jonglent avec les responsabilités parentales et le travail.

C'est un groupe démographique qui appuie majoritairement Bill Clinton et rejette Bob Dole.

Comme m'a expliqué Ann Lewis, numéro deux à la direction de la campagne de Clinton, c'est sa popularité auprès des femmes qui le fait gagner. En Pennsylvanie, par exemple, les sondages montrent que l'appui des hommes se divise également entre Bill Clinton et Bob Dole. Mais grâce à celui des femmes, Clinton mène par 15 %.

Ce n'est pas la première fois qu'on remarque une telle différence dans la tendance du vote, mais cette fois on décèle une féminisation du débat politique: les deux partis tentent — les démocrates mieux que les républicains, de façon évidente — de cibler leurs messages aux femmes.

Ainsi, depuis un an, la Maison-Blanche a adopté la politique douce des mesures destinées aux problèmes des familles. Bill Clinton et Al Gore parlent du danger du tabagisme pour les jeunes, des uniformes dans les écoles publiques et des innovations technologiques permettant aux parents d'empêcher leurs enfants de regarder des émissions violentes à la télévision. Abasourdis, les républicains ont vu le président leur voler tout le dossier des «valeurs familiales», depuis toujours une des bases de leurs appels à l'électorat.

En réponse, les républicains ont essayé de traduire leur promesse de réduction des taxes de 15 % en politique de la famille.

Lors du débat présidentiel, M. Dole a tenté de soulever le fait que les familles américaines ont de plus en plus de difficulté à joindre les deux bouts et qu'il faut deux salaires pour maintenir le cap.

À P R O P O S

...des médecins

À Québec, en 1995, 14 650 médecins ont été «actifs», c'est-à-dire ont exercé au Québec et ont soumis au moins une demande de paiement à la Régie durant l'année. Ce nombre correspond à un ratio d'un médecin pour 504 personnes. En 1980, ce ratio était d'un médecin pour 591 personnes, ce qui signifie une amélioration de la «disponibilité» de médecins de l'ordre de 15 % en 15 ans.

Durant cette période d'observation, la proportion d'omnipraticiens (y compris les résidents), parmi l'ensemble des médecins, est demeurée autour de 50 %. De 49,8 % en 1980, elle a crû graduellement jusqu'en 1988, où elle a atteint 52,2 %, pour constamment régresser depuis, jusqu'à 49,5 % en 1995.

De 1971 à 1994, la population du Québec a crû d'un peu moins de 20 %. Durant la même période, le nombre de médecins rémunérés à l'acte, en médecine et chirurgie, croissait de plus de 90 %. Le nombre de contacts «médecin-patient» (somme des examens, consultations, actes chirurgi-

caux et traitements psychiatriques) a suivi la même tendance que le nombre de médecins jusqu'en 1987, pour ensuite augmenter beaucoup plus rapidement.

Au plan canadien, si on considère les médecins «civils en exercice», on note que le Québec est au premier rang quant au nombre de médecins pour 1000 personnes, avec un ratio de 2,32, en 1992, suivi de l'Ontario à 2,22; la région des Maritimes ferme la marche à 1,86 médecin pour 1000 personnes. En 1976, l'Ontario et la Colombie-Britannique devançaient le Québec, à ce chapitre, avec respectivement 1,81 et 1,76 médecins pour 1000 personnes, comparativement à 1,75, pour le Québec. Les derniers chiffres disponibles (1994) indiquent un ratio de 2,37 médecins pour 1000 personnes, pour le Québec, par rapport à 2,15, pour le Canada.

Fiscalité et financement des services publics, gouvernement du Québec, 1996.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAÇON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

À propos de l'opéra *Le Vampire et la Nymphomane*

Peut-on encore écrire un opéra aujourd'hui?

Il est inacceptable que François Tousignant ait traité Serge Provost de débutant et de tâcheron

JEAN-JACQUES NATTIEZ
Professeur à la faculté de musique
de l'Université de Montréal
Rédacteur en chef de la revue Circuit

Si l'on en croit la date symbolique que soulignera l'UNESCO, avec d'autres institutions, en 1997, cela fait 400 ans que le genre «opéra» a été créé. À en juger par le répertoire courant des grandes maisons d'opéra à travers le monde, du Covent Garden de Londres au Met de New York, de la Scala de Milan au Teatro Colon de Buenos Aires, l'opéra c'est essentiellement Mozart, Wagner, Verdi, le bel canto italien, Bizet et quelques autres. L'objectif d'une œuvre lyrique est de raconter en chantant une action comique ou dramatique. Après les coups de butoir essayés par la tonalité classique, il est devenu très difficile d'écrire un opéra aujourd'hui. Au terme du XX^e siècle, l'histoire retiendra sûrement le *Pelléas* de Debussy et le *Wozzeck* de Berg. Depuis 1945, après l'avènement de la musique atonale, la génération des compositeurs de la modernité s'est heurtée au genre «opéra». Boulez diffère perpétuellement la composition de celui qu'il envisage d'écrire depuis vingt ans. *Le Grand Macabre* de Ligeti et *Il re d'ascolto* de Berio auront montré que ces grands n'ont pas la fibre dramatique. L'opéra-fléuve de Stockhausen apporte-t-il une réponse convaincante? Certains vont même jusqu'à dire que l'opéra est un genre obsolète qui a connu son apogée avec le triomphe, au XIX^e siècle, de la bourgeoisie et de la tonalité romantique et que les créateurs d'aujourd'hui devraient penser à autre chose. Il n'est pas impossible que les grands compositeurs que j'ai nommés aient le désir de s'illustrer, aux yeux de l'histoire, dans un des genres majeurs de la tradition occidentale. Il est en tout cas légitime de vouloir raconter une histoire en musique, et ce phénomène est universel: du chant de danse à tambour des Inuits à *La Traviata*, il y a une différence de degré, pas de nature.

Au Québec, la préoccupation opératique est bien vivante. Claude Vivier a écrit *l'Opéra Kopernikus*, et maintenant que son héritage est placé sur orbite internationale, il est probable qu'il fera son chemin en dehors de nos frontières. Jacques Hétu proposa *Le Prix* dans un style néo-Poulenc qui ne fit pas l'unanimité mais qui témoignait d'un métier sûr: option possible, si l'on accepte — je n'en suis pas — la réactualisation des styles du passé. Il y eut la magnifique *Princesse Blanche* de Bruce Mather qui fait déplorer la décision de l'Opéra de Montréal de la soustraire à l'attention d'un public vaste. Et puis, l'événement attendu s'est produit: *Le Vampire et la Nymphomane* de Serge Provost, sur un livret de Claude Gauvreau, que vient de présenter la compagnie Chants libres à l'initiative de Pauline Vaillancourt, avec la complicité du Nouvel Ensemble Moderne et de Lorraine Vaillancourt.

Cette œuvre n'était pas entièrement nouvelle pour moi, puisque, en 1992, une demi-heure de cette partition, avec un effectif instrumental réduit et sous le titre *L'Adorable Verrotière*, avait frappé quelques observateurs. La critique musicale Dominique Olivier écrivait à cette occasion: «Non seulement cet "opéra", au sens littéral du terme [pour des raisons budgétaires, il était présenté sans mise en scène], est-il la création la plus marquante, la plus émouvante de la saison 1992-93, mais nous croyons pouvoir dire qu'il s'agit d'une des œuvres les plus marquantes que le Québec ait produites, au même titre que *Chant d'amours de Serge Garant* ou *Kopernikus de Claude Vivier*.» (Circuit, vol. V, N^o 1, p. 82). J'ai vu et entendu *Le Vampire et la Nymphomane* trois fois (un filage de travail, la générale et la première): j'en suis sorti avec la conviction profonde que l'opéra, au sens propre du terme, de Provost était bien l'œuvre majeure que l'«esquisse» de 1992 permettait d'espérer et je me suis empressé de téléphoner à quelques amis pour leur dire qu'à mon sens, nous étions en présence du type d'opéra qu'il faut écrire aujourd'hui.

Inutile de dire que, dans cet état d'esprit, j'ai terminé la lecture de la critique de François Tousignant (*Le Devoir*, 26 septembre 1996) avec un sentiment d'abattement mêlé de colère et d'indignation devant pareille injustice. Comment Tousignant, l'admirable compositeur des *Trois paysages proustiens*, le connaisseur émérite de Schönberg, n'a-t-il pu entendre qu'ennui dans cette partition remplie

de lyrisme, menée sans défaillance pendant une heure cinquante (avec, bien sûr, des moments plus forts que d'autres comme l'admirable finale) et avec une cohérence rare? Comment a-t-il pu qualifier ces pages qui témoignent, à chaque mesure, d'un métier sûr dans la technique d'écriture, la finesse de l'orchestration, l'adaptation sans faille aux possibilités et aux qualités vocales de Pauline Vaillancourt, de «succèsions d'accords plus ternes les uns que les autres», de «collage stérile», de «magma», de «mélismes insipides»? Comment a-t-il pu, ce qui est plus grave et éthiquement inacceptable, traiter Provost de débutant et de tâcheron? Comme tout critique, et je crois à la légitimité de la critique musicale, Tousignant a droit de ne pas aimer et de le dire. Ses lecteurs ont aussi le droit d'exprimer de l'affliction pour l'auteur de cette caricature. Mais je me contenterai d'évoquer quelques problèmes de fond soulevés par cet article: peut-on écrire un opéra aujourd'hui? Comment mettre en musique le texte de Gauvreau?

Académisme, dites-vous? Est-ce de l'académisme que de faire appel aux procédés d'écriture de Ferneyhough sans rien abandonner de sa personnalité propre? Académisme encore que ce sens de la continuité musicale retrouvée, après le pointillisme de l'école de Darmstadt? Est-ce offrir une «minceur rachitique du contenu musical» que d'enchaîner ce texte dense, prolixe et touffu, dans des séries de trames que ne désapprouverait pas l'école spectrale et qui permettent au poème, par moments mais pas toujours, de prendre la première place? C'est bien là que réside une partie du problème. Un opéra, c'est la mise en musique d'un texte, et face à un texte, il y a plusieurs stratégies possibles. Tousignant aurait préféré une musique qui prolonge *«l'urgence irrépressible du sexe»* et *«le déferlement de la passion amoureuse»*. Peut-être. Mais, face au risque de redondance du texte par la musique, ce qui nous a été offert me paraît infiniment plus riche: l'écriture subtile de Provost aère ce livret dont la densité se suffit à elle-même, elle le ponctue et le fait respirer, elle en commente les résonances affectives sans le dupliquer. Par là-dessus, Lorraine Pintal propose une interprétation visuelle d'une action dramatique et psychologique qu'on peut induire d'une giclée verbale volontairement opaque. Il en résulte un ensemble complexe et riche à trois niveaux qui, comme toutes les œuvres importantes, demande à être vu, revu, et réécouté (ce que le public pourra faire le 30 novembre lors de la retransmission au FM de Radio-Canada). Ce *Vampire* est tout sauf vidé de sens. C'est l'œuvre, au sens fort et plein du terme, d'un compositeur talentueux et d'une équipe admirable qui savent nous entraîner dans la progression tragique d'une histoire d'amour.

Celle-ci n'est pas sans rappeler les archétypes mythiques de la tradition de l'opéra. Pas question de refaire Puccini et Bellini, bien sûr. Provost a su s'appuyer sur cette dimension du texte pour le traiter avec humour et subtilité, et il est regrettable que Tousignant n'ait pas compris le sens des citations qu'il a épinglées. D'abord, il ne s'agit pas de citations de style, mais de citations d'œuvres bien identifiables: une cantate de Bach, et je laisse le lecteur qui n'a pas vu le spectacle imaginer l'effet produit par l'utilisation de cette musique religieuse en contrepoint avec le vocabulaire volontiers blasphematoire de Gauvreau. Et puis, il y a la citation de la mort de la *Norma* (de Bellini et non de Verdi) dans l'enregistrement de la Callas. Provost établit ainsi une distance ironique entre l'opéra traditionnel et le renouvellement qu'il en propose, tout en soulignant le sens du destin de la nymphomane. Cliché? Non, clin d'œil, comme la citation de la *Muette* de Portici de Auber dans *Le Crépuscule des Dieux* de Wagner ou de l'accord de *Tristan* dans le *Children's Corner* de Debussy.

Au-delà de ces détails — mais qui témoignent de la finesse de Provost artiste —, il reste, et c'est essentiel, la progression admirable de l'ensemble. Ce souffle perpétuellement soutenu et relancé, cette construction dosée et cohérente, suscite l'admiration. J'admets volontiers qu'on puisse concevoir autrement la composition d'un opéra aujourd'hui. Je ne demande qu'à être étonné et séduit, et il est possible que la révélation d'une personnalité compositionnelle originale nous vienne demain d'un horizon esthétique différent de celui de Provost. Mais si vraiment cette œuvre forte est le magma insipide qu'a entendu Tousignant, alors, pour nous convaincre de ce qu'il faut faire, il n'a plus d'autre ressource que de délaisser un moment la casquette du critique et de reprendre la plume du compositeur. À quand votre opéra, François Tousignant?



Une scène de l'opéra de Serge Provost sur un livret de Claude Gauvreau *Le Vampire et la Nymphomane*, présenté à l'Usine C le 24 septembre dernier.

De quel public parle Serge Provost?

Le compositeur ne doit pas accepter seulement la critique suspecte de ses pairs mais aussi celle du public

BENOÎT GODIN
Professeur
INRS

Les occasions sont trop rares d'entendre la musique contemporaine à Montréal pour ne s'être pas déplacé le 24 septembre dernier à l'Usine C qui présentait l'opéra de Serge Provost *Le Vampire et la Nymphomane*. Un demi-succès: on y trouva une mise en scène extraordinaire et des chanteurs dans une forme splendide. Mais c'est tout. Pour la musique, on devra repasser.

C'est le message que nous livrait François Tousignant dans sa critique du 26 septembre dernier, critique à laquelle, pour une fois, j'adhère sans hésitation. Pour ma part, la densité de l'écriture musicale est trop mince et trop peu originale pour qu'une telle pièce puisse se faire une place au répertoire des ensembles contemporains. Mais mon propos n'est pas celui-là. Il est de défendre l'idée que oui, le compositeur doit se soumettre à la critique, à toute critique.

Le compositeur est un être public. Dans la mesure où il crée pour être écouté, il se livre par le fait même à l'appréciation d'une audience. Dans sa réplique à François Tousignant (*Le Devoir*, 9 octobre), Serge Provost semble restreindre cette audience à une audience bien particulière. D'abord, à ses pairs de l'IRCAM. En ces lieux, il y a confronté ses pairs qui semblent, aux dires du compositeur, l'avoir respecté. Évidemment! Qui ne sait pas qu'en ces lieux la politesse couvre souvent le non-dit, et qu'on y comprend ce qu'on veut bien entendre. Serge Provost a beau être passé par l'IRCAM, cela n'en fait pas nécessairement un musicien intéressant. L'audience n'est pas d'abord celle des pairs uniquement.

Cette audience n'est pas non plus privée. Serge Provost nous mentionne les «nombreux témoignages de per-

sonnes averties qui lui ont confirmé l'authenticité et la validité de sa démarche ressentie par une large partie de l'auditoire». Eh bien, je n'étais pas de cette audience. Quelle était donc précisément celle-ci? Une audience composée en partie de gens d'emblée réceptifs. Ainsi, j'ai entendu un des proches de Serge Provost inviter le journaliste François Tousignant, quelques minutes avant la présentation, à s'émerveiller devant la pièce à venir, et à en faire un compte rendu positif. Ce proche, c'était encore un pair, que je ne nommerai pas.

À côté d'une audience privée, il y en a une autre enfin, celle-là plus large, une audience que vise d'ailleurs virtuellement et idéalement un compositeur. C'est le public en général. Et à celle-là, un compositeur, en tant que compositeur, accepte se plier. Pas s'y plier bêtement évidemment. En effet, avec son œuvre, un compositeur participe activement à «l'éducation» du public: le compositeur contemporain montre qu'il y a autre chose après Handel. Le compositeur est donc en même temps impliqué dans un exercice de persuasion. Son succès demeure entre les mains de ce public à convaincre. Pour cela, le compositeur n'y parvient que s'il use de bonnes raisons, dans le cas présent d'une œuvre musicale qui possède certaines qualités.

C'est le verdict de cette audience que refuse Serge Provost. François Tousignant s'est fait le porte-parole de l'audience publique, du moins d'une partie de cette audience. Celle que le compositeur n'aurait jamais entendue s'il avait continué à côtoyer ses pairs et ses amis. Le verdict est dur, mais il est probablement partagé par d'autres.

C'est par ses autres œuvres et par ses œuvres futures, enrichies des leçons de la critique, qu'un compositeur démontrera que l'on a eu tort de lui jeter du vitriol à la face. S'il se contente de la parole en répliquant à ses critiques, il sera toujours considéré comme partisan.

Gauvreau vampirisé

On a interprété le texte de l'auteur comme s'il ne voulait rien dire

«La scène est le carrefour des ouates mitigées, des ouates forantes, des dômes lubrifiés»
Claude Gauvreau

ALAIN DENEAULT

Étudiant au deuxième cycle, à l'Institut
d'études théâtrales de la Sorbonne nouvelle

JEAN-MARC LIMOGES

Étudiant au deuxième cycle, au département d'études
françaises de l'université de Montréal.

C'est une promesse d'universel que nous faisait la Compagnie des Chants libres en présentant cette «création mondiale» de l'opéra *Le Vampire et la Nymphomane*, à partir du livret de Claude Gauvreau; non seulement une proposition de cette globale engueure venait à nos portes, mais nous en étions de surcroît les provinciaux signataires! Et de notre modeste labeur allait émerger une force à l'égal de nos prétentions. À moins que ce publicitaire apparat ne fut que paravent d'un refus global discret, un refus du global et un refus de l'esprit du manifeste que cosigna Gauvreau. À y regarder de près, c'est peut-être encore le spectacle d'une incurie bien vernaculaire qu'on a offert au public emballé de l'Usine C, le 24 septembre dernier.

«Comédiens!» se serait contenté de dire Nietzsche. Nous les voyions, certains de bien penser le texte, en sécrétant fougusement pour qu'apparaissent ces personnages entiers et pleins de naïvetés. Cela se conformait à un radotage postmoderne qui sait sévir si gentiment — quelle faculté d'oublier le ridicule! On balance les unes après les autres les répliques résistantes de Gauvreau, en y jouant la certitude, comme si elles signifiaient quelques évidences qu'il suffit d'investir d'un cabotinage émotif qui joue à s'ignorer. On insistait sur le texte quand il signifiait quelque chose de précis (la verrotière se désignant ses aisselles en disant «sous-bras») ou encore quand il donnait l'impression de faire sens (le vampire déclamaient pathétiquement, le front plissé, les sourcils arqués et comme si de rien n'était «Tu es le riz, tu es la faille, tu es l'autel, tu es le crime, tu es le bleute, tu es le kinou, tu es le bacha, tu es le mirtouri, tu es la marmite aux poches de vaisselle!») et on enfilait ce qui restait d'«incompréhensible» dans un excès de rage non motivé.

Face au rythme d'une telle déconfiture, face à une telle multiplication de gestes sans économie aucune, face à une telle surenchère de grimaces, force est de constater que ces professionnels vivent comme si le texte de Gauvreau ne voulait rien dire; on ne saurait interpréter un texte ainsi qu'il fut fait si on lui prêtait une amorce de sens, une esquisse de pensée, une tentative d'apprivoisement de ce qui se montre réfractaire à la raison, à la culture... Non! Pour ces gens, *Le Vampire et la Nymphomane* ne signifiait rien, et c'est à cette seule condition qu'on peut s'essayer à le jouer comme si cela signifiait, comme si cette signification s'affranchissait de toute contrainte critique. Pour feindre ainsi un sens plein, il fallait croire que la chose en fut privé. On s'y prend à rêver d'une liberté régressive et puérile, sans métaphysique ni cohérence.

Personne n'a trouvé le courage de lancer un «ça ne veut pas rien dire», ou d'agir selon ce commentaire d'Arnaud Desplechin: «Je me méfie toujours des acteurs qui croient à ce qu'ils disent et qui augmentent l'intensité. Il faut qu'un acteur se serve énormément de son intelligence, qu'il ne soit pas seulement dans le performatif, comme s'il vivait ce qu'il joue. J'ai besoin que mes acteurs ne soient pas seulement fascinés par leur personnage. J'ai besoin de les voir penser.»

À ce n'importe quoi institutionnalisés ne manquent pas de se greffer des garde-fous pseudo-réalistes qui, hélas!, ne gardent personne de la folie, mais récupèrent seulement à bon compte un semblant de sens, question d'éviter de sonder franchement le livret vertigineux et dédalién de Gauvreau. On s'aventure même dans le programme à narrer l'opéra selon les catégories d'Aristote, comme si son intérêt était réductible aux péripiéties d'une fable rectiligne avec unités de temps, de lieu et d'action. La belle histoire, la grande diversion, le beau refus, global!

S'ensuivent des personnages identiques à eux-mêmes. *Le Vampire* sera effectivement un «vampire» — visage blafard, air sombre de pied en «cape»; la *Nymphomane* sera plus qu'une «nymphomane» — érigée sur son phallus ascensionnel. Et ainsi défile la distribution d'après cette métaphorique de carnaval.

Cet attachement identificatoire, angoissé, atteint son comble lorsque surgit depuis le public un sosie méconnaissable de Claude Gauvreau, censé jouer le personnage du mari (un cocu). Nonobstant la moustache, le gabarit, la cravate, il était bien entendu impossible d'y reconnaître le poète du «Vive le Québec! Vive l'universel!» de la Nuit de la poésie de 1970. Cette caricature de caricature, signée Lorraine Pintal, postillonnait de manière aveugle des phrases qui semblaient se transformer en déchets sous nos yeux. Ce «Gauvreau» a révélé la paresse intellectuelle de ceux qui l'ont, en toute quiétude, ainsi parodié.

Dans cette «Usine» C, qui n'a d'usine que le nom, se tenait donc un public repu et fier — et vieilli — venu se rappeler sa révolution dans les formes régressives de la démission tranquille, que nous sommes maintenant à accomplir. Les machines désirantes d'une usine dramatique semblaient à tout jamais remisées, et ne restaient plus qu'un énième théâtre lubrifié, et fort représentatif.

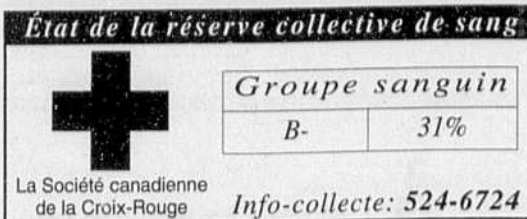
1 - Entretien avec Arnaud Desplechin et Emmanuel Salinger, *Les Cahiers du Cinéma*, juin 1996.

2 - Lire «De la révolution à la démission tranquille» de Stéphane Kelly, dans l'édition du *Devoir* du 24 septembre.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

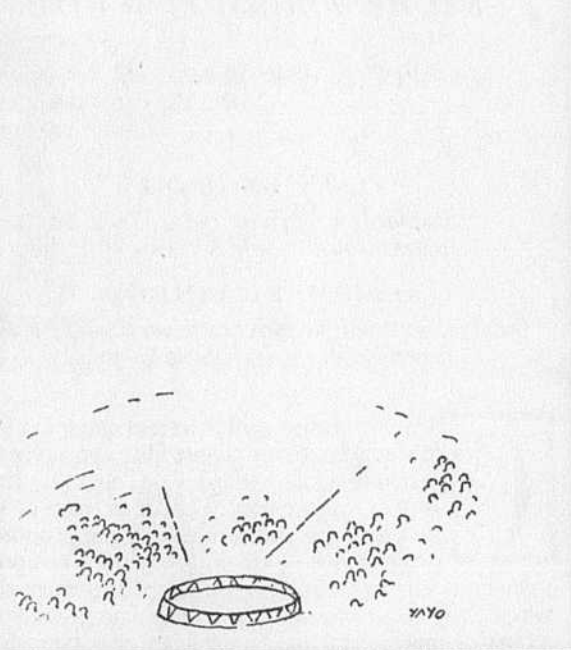
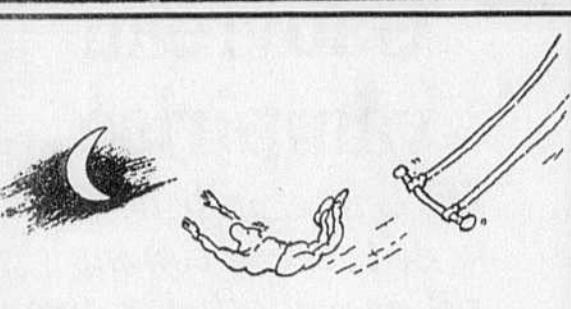
LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapiere (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur, Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Brian Myles, Isabelle Paré, Clément Trudel, Serge Truffaut, Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duclos et Christine Dumazet (relecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélar (responsable), Stéphane Baillargeon, Pierre Cayouette, Paule des Rivières, Louise Leduc, Jean-Pierre Legault, Benoît Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dutrisac, Claude Lévesque, Jean Pichette, Claude Turcotte; à l'information internationale: Sylviane Tramier (adjointe au directeur de l'information), François Brousseau (éditorialiste), Jocelyn Coulton; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cornélius (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Isabelle Hachey, Marie-Claude Petit (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlène Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Guyoline Ouellet, Micheline Ruellan (publicitaires); Sylvie Laporte, Nathalie Lemieux, Pierrette Rousseau, Micheline Ouellet (secrétaire). LA PRODUCTION Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Christian Vien, Olivier Zaida. SERVICE À LA CLIENTÈLE Johanne Brien (responsable), Evelyne Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION Yves Bouthiette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et responsable des ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-d'Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Yves L. Duhaime (président). LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boissvert (vice-président exécutif et directeur général).

ACTUALITÉS



R É V É R I È

YAYO



E N B R E F

Jean-Paul II en bonne forme

Rome (AP) — Le pape Jean-Paul II sortira aujourd'hui de la polyclinique Gemelli de Rome, une semaine exactement après avoir subi une appendicectomie, ou ablation de l'appendice, ont annoncé hier ses médecins.

«Il est en bonne forme», a déclaré le Dr Attilio Maseri, chef du service de cardiologie. «Il est mieux que je ne l'avais prévu», a-t-il poursuivi, rappelant la boutade «spirituelle» du pape comparant la clinique à «Vatican 3».

Le souverain pontife, qui est apparu reposé et de bonne humeur dimanche, se fera retirer ses points de suture mardi matin avant de rentrer au Vatican dans la journée.

Le bulletin médical diffusé hier matin précise que la convalescence de Jean-Paul II, âgé de 76 ans, est «entièrement satisfaisante» et qu'il pourra peu à peu reprendre le cours de ses activités normales.

Le pape, qui a été opéré officiellement en raison d'une inflammation de l'appendice, est soupçonné par certains de souffrir de la maladie de Parkinson, comme le confirmeraient les tremblements qui l'agitent. Ses médecins ont dit le reste précisant que si leur patient se remettait bien de son opération, il devait cependant être examiné par des spécialistes.

Pour la qualité de l'essence

Ottawa (PC) — Après avoir longtemps mis l'accent sur l'amélioration des moteurs et des systèmes de contrôle de pollution des véhicules automobiles dans la lutte au smog, les ministres canadiens de l'Environnement entendent maintenant passer à l'action du côté de la qualité de l'essence.

«L'objectif est la réduction des émissions [des automobiles et des camions]», a déclaré Roger White, porte-parole pour le ministre fédéral de l'Environnement, Sergio Marchi. «Nous considérons cela comme une question de santé.» Le Conseil canadien des ministres de l'Environnement estime qu'une amélioration de la qualité de l'air pourrait permettre d'économiser des milliards de dollars en soins de santé. Le smog est reconnu pour être l'un des facteurs causant de graves problèmes respiratoires et même le cancer.

Des experts estiment qu'il y a des limites aux améliorations qui peuvent être exigées des fabricants d'automobiles, et qu'il faut maintenant se tourner vers les raffineurs.

«La mécanique est importante, mais la purification de l'essence est aussi un élément important», a déclaré Frank Vena, du ministère fédéral de l'Environnement.



S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

LE DEVOIR

Les bureaux de *Le Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333.

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Sur Internet devoir@cam.org

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et petites annonces

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement no 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

GUERRE

«La problématique [...] était prisonnière d'une orientation idéologique précise»

SUIITE DE LA PAGE 1

La CEP regroupe maintenant sur une base volontaire une dizaine d'associations et de fédérations d'établissements privés, du primaire au collégial, qui permettent d'atteindre la quasi-totalité des 325 établissements d'enseignement privé au Québec. De ce nombre, 203 sont agréés ou subventionnés par Québec, une affaire de 400 millions. La CEP sert maintenant de forum pour discuter de stratégies communes.

Les États généraux proposent d'imposer un moratoire au développement du secteur privé, et ils proposent de retirer graduellement les subventions à ce secteur, pour investir dans l'enseignement public.

«Dès le printemps nous sentions que la problématique posée par les États généraux était prisonnière d'une orientation idéologique précise, de dire M. Lauzière. Mais les com-

missaires des États généraux ont été hypocrites: plutôt que de demander franchement la mort du privé, ils proposent de le faire mourir à petit feu, pour ne laisser qu'une poignée d'institutions qui se seront fréquentées que par les très riches.»

La semaine dernière la CEP envoyait un document de travail à ses membres, «L'école privée, encore sur la sellette», qui se veut une série d'arguments pour lutter contre la «désinformation» en cours, fait-elle valoir.

Le document veut s'attaquer aux principaux stéréotypes entourant le secteur privé — le fait que ce soit un secteur qui sélectionne ses élèves, qui coûte cher, qui ne reçoit que les riches, et ainsi de suite.

Le document utilise abondamment un sondage Léger et Léger réalisé en mai dernier, qui révélait que 76 % de la population croit que l'État doit maintenir ou augmenter sa contribution financière au privé, alors que 86 % des répondants voient la présence de deux réseaux d'enseignement

comme étant un avantage.

Quelque 119 000 élèves fréquentent actuellement le privé au Québec, et les responsables du privé répéteront à satiété dans les prochaines semaines que chaque élève au privé subventionné ne coûte que 50 % du coût du même élève au public, un argument que la ministre Pauline Marois elle-même reconnaissait lors de la clôture des assises nationales des États généraux en septembre.

Benoît Lauzière se dit en accord avec plusieurs autres éléments du rapport des États généraux. «La mission éducative, la petite enfance, la réforme des [cursus], c'est ce qui relancera le système d'éducation», donne-t-il comme exemple, ajoutant que le débat véritable sur la réforme de l'éducation risque de se perdre si on met trop l'accent sur deux questions «très divisibles qu'il aurait fallu traiter à part», soutient-il, soit la place du privé et celle de la religion dans le système d'enseignement.

STATIONNEMENT

Les états financiers demeurent inaccessibles

SUIITE DE LA PAGE 1

Ce changement correspond au désir de Stationnement de Montréal de prendre de l'expansion. Depuis que la Ville de Montréal a cédé en 1994 la gestion du stationnement à une filiale de Stationnement de Montréal dont l'actionnaire est la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Société en commandite stationnement de Montréal (SCSM) a installé 2500 nouveaux parcomètres sur le territoire montréalais. «Notre but n'est pas de créer des contraintes, mais d'agir quand le commerce est étouffé par les autos-ventouses [automobiles stationnées très longtemps]», explique le président-directeur général de SCSM André David.

Ce dernier indique par ailleurs qu'il existe encore 3000 places potentielles à Montréal où des parcomètres pourraient être installés. Parallèlement à ce développement traditionnel, Stationnement de Montréal investira dans les parcomètres intelligents qui sont conçus par une autre de ses filiales, INNODEV (pour innovation et développe-

ment). INNODEV vendra ses équipements à SCSM avec un rabais de 15 %. De l'avis même de M. David, l'installation de ce nouvel équipement permettra de développer une expertise technologique exportable, donc profitable.

Mais voilà, seules Stationnement de Montréal et INNODEV en retireront des profits bien que la Ville de Montréal participe en quelque sorte au développement de la filiale INNODEV.

En effet, dans le contrat qui lie la municipalité à la Société en commandite stationnement de Montréal, la Ville reçoit des redevances sur les profits réalisés par SCSM et non pas sur ses revenus. Ainsi, le conseil d'administration de Stationnement de Montréal peut décider d'investir massivement des revenus de sa filiale SCSM dans son autre filiale INNODEV ou la troisième, NOVAPARC. La Ville verrait alors son accès au profit de SCSM diminué d'autant.

Ce n'est là qu'un des éléments délicats de la gestion du bien commun qu'est le stationnement à Montréal par le secteur privé. D'ailleurs, les dirigeants de Stationnement de Montréal continuent d'entretenir le mystère qui plane

sur leurs opérations.

C'est pourtant Stationnement de Montréal qui contactait *Le Devoir* dernièrement pour rencontrer ses représentants dans une volonté de se montrer transparents. «Nous ne sommes pas liés à la Ville par le mode du partenariat comme on l'entend actuellement. On a acheté une concession. Nous sommes donc une entreprise privée», a soutenu d'entrée de jeu la présidente du conseil d'administration Nicole Forget.

En 1994, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (créateur de Stationnement de Montréal) déclarait pourtant que cette entente «s'inscrit dans le cadre d'un nouveau partenariat entre la Ville et le milieu des affaires».

Chose certaine, «la transparence et les règles classiques ont été respectées», affirme Mme Forget. Reste que les états financiers 1995 de Stationnement de Montréal demeurent inaccessibles. Pour Mme Forget, ces demandes répétées d'avoir les états financiers relèvent d'une bataille syndicale (conflit des cols bleus) dans laquelle Stationnement de Montréal est impliquée «malgré elle».

CCA

«Nous, ce qui nous intéresse, ce sont les idées»

SUIITE DE LA PAGE 1

ce qui se fait aujourd'hui et en rappelant les leçons du passé.»

Collection, recherche et exposition: les trois fonctions muséologiques fondamentales travaillent ici de concert, comme il se doit dans tout musée qui se respecte, *urbi et orbi*. Mais celui-ci assume en fait cette compulsion de convergence d'une manière exemplaire qui en fait un modèle pour bien d'autres établissements.

La collection verticale

Le CCA, c'est d'abord une idée, une certaine idée de l'architecture, de cet art d'habiter le monde dont les productions ne se collectionnent pas, ne s'enferment pas plus dans les caves que les astres ou la lumière. Et quand bien même il eût été concevable de muséifier des bâtiments complets — en fait, la chose se fait: le Metropolitan Museum of New York renferme un petit temple égyptien, le Musée canadien des civilisations expose l'intérieur d'une église — Phyllis Lambert ne l'aurait pas voulu. Son centre dédaigne même les fragments volés aux ruines qui ont aussi leur juste place dans les paysages du monde. «Nous, ce qui nous intéresse, ce sont les idées», dit le directeur (elle tient au masculin) pour qui l'architecture est un voyage de la pensée et qui s'est donné pour mission de lier l'environnement habité et façonné par l'homme à son appréhension sensible et rationnelle, esthétique et mémorielle.

La collection témoigne de cette lecture intégrée et réfléchie de l'architecture. Le CCA collige par une sorte d'intégration verticale qui oblige à sélectionner des documents sur le contexte de production d'une œuvre (les livres ou les revues consultés par un architecte par exemple), sa mise en projet (les esquisses, les plans...) et son ultime réalisation (gravures, photographies de chantier...).

Avant même de s'installer dans son écrin, le CCA, fondé en 1979, a consacré ses dix premières années d'existence et environ 60 millions de dollars à rassembler des documents. La collection a été sans cesse enrichie depuis. La bibliothèque du centre renferme maintenant plus de 160 000 ouvrages. La mission des trois photographes qui participent à l'exposition qui s'ouvre aujourd'hui (Robert Burley, Lee Friedlander et Geoffrey James) a permis d'ajouter 940 photographies aux 50 000 déjà rassemblées. On y trouve aussi 60 fonds d'archives spécialisés et des milliers de feuilles d'estampe et de dessins.

Dans ce lot, il y a d'innombrables trésors de la Renaissance à nos jours. Des exemples? Le CCA est le plus riche centre de documentation sur l'architecture russe du XX^e siècle en dehors de la Russie. Il ne possède pas moins de 58 éditions des *Dix Livres sur l'architecture* de Vitruve, dont une version incunable de 1485-1486, le Fonds Ernest Cormier, de très rares daguerréotypes de 1839, etc.

Un article publié dans la *New York Times* il y a quelques années rappelait que même le riche Musée Getty, de Californie, qui collectionne aussi des œuvres de l'architecture, avait parfois du mal à rivaliser avec la Montréalaise et ses mandataires dans les salles des ventes des grandes capitales. Le *ART-News* de cet été incluait Mme Lambert dans la liste des vingt-cinq plus importants collectionneurs d'art au pays.

«J'ai acheté et j'achète encore beaucoup...», commente Mme Lambert en souriant. «Maintenant, quand je regarde un catalogue de vente, je m'aperçois qu'il ne me manque que cinq ou six ouvrages intéressants pour le Centre. Mais je n'ai jamais acheté pour acheter. Je ne

suis pas du tout fétichiste: j'aime ces documents d'un point de vue intellectuel et esthétique. Il faut donc avoir une idée de ce qu'on veut documenter. C'est toujours la même chose: il faut penser à ce qu'on fait.»

La recherche transcendantale

Ce ne sont pas les cerveaux qui manquent dans les quelque 150 salariés (dont plus de 115 permanents) qui s'activent au Centre. Une cinquantaine de bénévoles sont également triés sur le volet et formés sur place. Les expositions sont toujours montées par les plus grands spécialistes du monde. Pour la série *Le Siècle de l'Amérique*, on a entre autres fait appels à des universitaires de Pennsylvanie, du Minnesota, de New York et de Princeton.

Une aile complète de l'édifice de 120 000 pieds carrés (le double de la surface du Musée du Québec) est réservée à la recherche. Un programme d'accueil a été lancé en avril dernier pour les chercheurs du niveau doctoral et postdoctoral. Une soixantaine de candidatures sont déjà parvenues au Centre d'un peu partout, des États-Unis et d'Europe, bien sûr, mais aussi d'Australie, de Chine et d'Afrique du Sud. Une douzaine d'heureux élus vont recevoir des bourses (de trois à neuf mois) et commencer leurs savants travaux en septembre prochain.

Ces activités sont partiellement financées par la Fondation internationale du CCA, créée il y a deux ans. Bon an mal an, le budget de fonctionnement du Centre oscille autour de 12 millions, ce qui est plus considérable que l'enveloppe budgétaire annuelle du Musée du Québec et du Musée d'art contemporain de Montréal, qui sont pourtant deux musées d'État. Chacune des expositions du projet *Le Siècle de l'Amérique* coûte 450 000 \$.

La muséologie transversale

Le CCA ne manque pas non plus de moyens et d'idées quand il met en branle ses fonctions de diffusion. Le Centre ne présente pourtant pas de blockbusters, comme le Musée des beaux-arts de Montréal. Il ne se soumet pas inlassablement à la même grille de lecture de l'histoire de l'art, comme le Musée d'art contemporain de Montréal. Au contraire, il continue de donner des leçons de genre pour la définition d'une nouvelle muséologie.

Une des idées fortes de cette pratique exigeante et rigoureuse consiste à ne jamais traverser dans les passages cloutés de l'histoire de l'art. Les expositions du CCA adressent à l'architecture des questions originales, jamais posées auparavant, qui permettent de porter un nouveau jugement sur le passé et d'éclairer le présent. Cette série sur *Le Siècle de l'Amérique* en est le parfait exemple, puisqu'elle permet de poser un regard nouveau sur les aspects déterminants de la culture architecturale de l'Amérique moderne et ses influences exceptionnelles dans le monde, à partir de différents points de vues inédits et même hardis (voir *Le Devoir* du samedi 12 octobre).

«Si vous allez dans un musée d'histoire naturelle, vous comprendrez mieux la vie animale», explique Phyllis Lambert, en citant une allégorie proposée par Peter Rose, l'architecte du CCA. «Nous voulons qu'en sortant du Centre, les visiteurs [il y en a environ 60 000 par an] puissent mieux comprendre leur environnement bâti, ce qui les entoure et les décisions qui façonnent les villes et les paysages», ajoute celle qui a si longtemps milité au sein de Sauvons Montréal et de Héritage Montréal. «C'est une autre façon de transformer les consciences, les mentalités. Je crois que c'est une bonne idée...»

ESPOIR

«La culture du pouvoir en Algérie est un des reliquats de la pensée unique mondiale»

SUIITE DE LA PAGE 1

d'une idéologie théocratique fascisante». A chaque fois que se produisent dans ce pays des «effractions de l'espérance», le terrorisme auquel se livrent les radicaux islamistes reflue et, à la limite, «sert d'alibi à la réhabilitation du monopole sur la communication». L'ex-candidat à la présidence tient tout de même à rendre à certaines publications privées d'Algérie le crédit d'un travail héroïque — «même si personnellement je peux trouver à redire parfois» — si on tient compte des difficultés auxquelles elles sont confrontées.

Ce médecin issu d'un milieu modeste, en Kabylie, a été à maintes reprises arrêté et emprisonné; il a échappé à un attentat qui a fait deux morts et des dizaines de blessés le 29 juin 1994, mais jamais il n'a succombé à la tentation de l'exil. Au nom du RCD (Rassemblement pour la culture et la démocratie) M. Sadi revendique que soient reconnues par le pouvoir algérien la langue et la culture berbères, l'amazighité. Sur ce dernier point il crie partiellement victoire car la question identitaire entre maintenant dans le débat sur l'avenir de l'Algérie, ce qui eût été impensable il y a peu. Existe maintenant un Haut Commissariat à l'amazighité (HCA), organisme qui fut créé après un boycottage d'un an des écoles, même si le ministère de l'Éducation nationale «fait tout pour freiner cet enseignement [en langue berbère] qui lui a été imposé».

Il n'empêche que la télévision publique diffuse régulièrement des journaux télévisés en langue berbère et que 40 000 élèves de niveau secondaire ont bénéficié cette année — dans tous les départements — de cours donnés dans une langue autrefois perçue comme source de désunion par les héritiers du FLN (Front de libération nationale). Le plan d'enseignement en langue berbère doit en principe connaître une croissance continue d'ici à l'an 2004, dans un climat qui confine parfois à une «guerre psychologique» avec quelques appareils d'État, note Ferdjallah Djamel qui accompagne M. Sadi dans sa présente tournée.

Les élections du 16 novembre 1995 ont, comme l'on sait, confirmé l'élection au premier tour du général Liamine Zéroual avec près de 60 % des votes; il s'agissait des premières élections pluralistes depuis l'indépendance survenue en 1962, après sept ans d'une guerre de libération menée par le FLN. Le pouvoir a manipulé les résultats de sorte que Saïd Sadi se retrouve au troisième rang, derrière un islamiste, Mahfoud Nahnah; ce qui n'enlève rien, souligne M. Sadi, à la formidable mobilisation des citoyens algériens qui ont voté à 80 % et vaincu la peur, faisant fi de la menace du GIA (Groupe islamiste armé), lequel promettait que celui ou celle qui allait voter passerait «de l'isolier au cerneil». Le candidat démocrate dit la surprise

qui fut la sienne de voir, d'un coup, le nombre de votants potentiels passer de 14 à 16 millions, mais il n'y voit pas de motif suffisant pour gommer la plus qu'utile étape vers l'instauration d'une démocratie.

L'important, affirme Saïd Sadi, c'est qu'il a pu durant 21 jours rayonner dans 20 départements, gagnant temporairement un temps d'antenne à la télévision publique et martelant ses thèmes favoris: prise en charge honnête et réaliste de la jeunesse (75 % des Algériens ont moins de 30 ans), efforts pour résoudre la question du logement chez les plus démunis, abrogation du Code de la famille, adhésion au triptyque qui fonde l'identité algérienne: arabité, islamité et amazighité (langue et culture berbères), etc.

Saïd Sadi, dont la tournée nord-américaine de deux semaines se termine demain, insiste sur une «nécessaire reformulation des choses» à propos de l'Algérie. C'est dans ce sens qu'il a utilisé ses contacts, la semaine dernière, à la Maison-Blanche et au Département d'État, l'Algérie ne pouvant pas être qu'un «partenaire dans le négoce ou un pipeline». M. Sadi a des rencontres aujourd'hui à Ottawa avec divers ministères, les Algériens pouvant à juste titre demander, rappelle-t-il, de ne pas être décrits dans les seuls termes de «souverains des faits de la guerre» de libération.

Dans l'entrevue qui s'est déroulée hier au *Devoir*, l'homme politique qui a connu plusieurs fois la prison, les ennuis suscités par la Sécurité militaire et qui s'identifie à la génération d'«après-guerre» (de libération) se dit persuadé que la majorité de ses concitoyens approuve son projet démocratique qui est loin d'être «une quelconque lubie d'une caste déconnectée du peuple». Il faut cependant prendre en compte le fait que «la culture du pouvoir en Algérie est un des reliquats de la pensée unique mondiale».

Pour lui, les gestes de ce pouvoir «décadent» qui essaie de se survivre comportent une série d'occasions ratées «et je ne suis pas surpris qu'une telle mobilisation [du peuple] ait été gâchée le soir même du 16 novembre».

Dans ses écrits, le médecin politicien se montre dur envers certains de ses anciens alliés, tels Aït Ahmed et Ali Yahia, mais il ne dévie jamais de cap quant à son engagement dans une lutte pacifique pour une transformation de la société dans le respect de la diversité, pour une «renovation politique» qu'attend le peuple algérien depuis les premières heures de l'indépendance. Ce projet, Saïd Sadi a l'ambition de l'étendre à l'ensemble du Maghreb dont l'avenir «sera démocratique ou ne sera pas», une fois disparues «la confusion idéologique et la violence comme moyen de gestion des oppositions politiques» qui a cours, selon lui, depuis 1926 en Algérie.